

# PROJET DE TERRITOIRE

Ensemble, nous pourrons agir concrètement!

PROJET DÉFINITIF



#### **SOMMAIRE**



### 03 EDITO

RELEVER ENSEMBLE LES DÉFIS DE DEMAIN

### 04

### **INTRODUCTION**

CHIFFRES-CLÉS CARTE DIAGNOSTIC ARMATURE DU PROJET

### 18

PILIER 1

ACCROITRE NOTRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

### 36

PILIER 2

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

### **52**

PILIER 3

INNOVER POUR ACCELERER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### 62

PILIER 4

RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES



**72** RÉPERTOIRE DES <u>OPÉRATIONS</u>

#### ÉDITO







ous avons la chance de vivre sur un territoire unique, dynamique et préservé. Les richesses de Vichy Communauté se conjuguent au pluriel : elles sont bien évidemment naturelles et patrimoniales, mais également humaines, économiques et sociales, du fait de l'extraordinaire potentiel que constituent les femmes et les hommes qui y habitent. Vichy Communauté se présente aujourd'hui comme un territoire exemplaire, portant un projet ambitieux avec 2035 pour horizon.

Ce projet de territoire, « AGIR 2035 », est le fruit d'un travail collectif avec les maires, les élus du territoire, les partenaires institutionnels et les habitants.

Il s'articule autour de quatre objectifs :

- Accroître notre attractivité territoriale:
- Garantir une meilleure qualité de vie pour tous;
- Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique;
- Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes.

Il s'agit pour nous de mesurer les forces et les faiblesses de Vichy Communauté pour mieux valoriser ses atouts. Le projet de territoire fixe les grandes orientations et leur donne une visibilité, tout en offrant aux habitants, acteurs et partenaires de l'agglomération de Vichy une perspective pour demain.

La politique de redynamisation des centralités au sein des 39 communes sera une priorité afin de faire de Vichy Communauté le territoire du bien-vivre. Il s'agit de redonner la possibilité et l'envie de venir vivre, habiter, travailler, consommer, se divertir dans nos centres-bourgs et nos centres-villes.

De la même façon, nous renforcerons nos solidarités territoriales afin de contribuer à garantir le mieux-vivre pour chacun.

Écrin exceptionnel aux multiples richesses, l'agglomération doit préserver et mettre en lumière son patrimoine naturel, humain et culturel tout en développant son attractivité démographique, touristique, sportive et économique, axe essentiel de notre ambition.

Un territoire harmonieux se doit d'être un modèle dans son lien avec son environnement. La question du réchauffement climatique est au cœur des préoccupations économiques et sociétales. Vichy Communauté, engagée à devenir un territoire à énergie positive d'ici à 2050, s'inscrit dans une démarche de transition écologique et énergétique afin de faire de l'agglomération un territoire à carbone neutre.

### "AGIR 2035" DOIT NOUS PERMETTRE DE RELEVER ENSEMBLE LES DÉFIS DE DEMAIN ET CONSTRUIRE LE SOCLE DE NOTRE AVENIR COMMUN.

Ce projet, qui représente la diversité et l'abondance des opérations futures, n'a pas vocation à rester figé. Il s'enrichira et évoluera avec le temps, la législation, les opportunités...

Un territoire pour des femmes et des hommes, pensé par les femmes et les hommes qui vivent et travaillent ici et qui, pour rien au monde, ne voudraient vivre ailleurs.







### INTRODUCTION



### LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES-CLÉS





**39** COMMUNES

82 759 HABITANTS (2018)

743 KM<sup>2</sup>



### TERRE DE LABELS

Fabrique de Territoire, Terre de Jeux, Plan Paysage, Territoire à énergie positive, Projet Alimentaire Territorial, Territoire d'industrie, Unesco « Grandes villes d'Eaux d'Europe » ...



### PÔLE ECONOMIQUE

348 entreprises et 7400 salariés dans l'industrie

91% des locaux connectés à la fibre optique (fin 2022)

19 zones d'activités économiques

population active = 71.4%

**400** exploitants agricoles



### TERRE DE SPORTS

### **500** hectares

zone sportive, unique en France, à Bellerive sur Allier

 $\mathbf{1}$  stade aquatique et  $\mathbf{3}$  piscines

**97** associations ou établissements d'activités physiques et sportives référencés

1700 kms de chemins de randonnée



### **BASSIN DE MOBILITÉ**

**81%** des ménages disposent d'au moins une voiture

79 % des trajets domicile / travail effectués en voiture

**2** gares de voyageurs

4 bus électriques sur le réseau urbain

73 kms de pistes cyclables



### **ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ**

4 espaces naturels sensibles

**175** ouvrages d'assainissement

**41** % du territoire couvert par de la forêt

20 % des besoins en électricité couverts par des énergies renouvelables



### TERRITOIRE À VIVRE

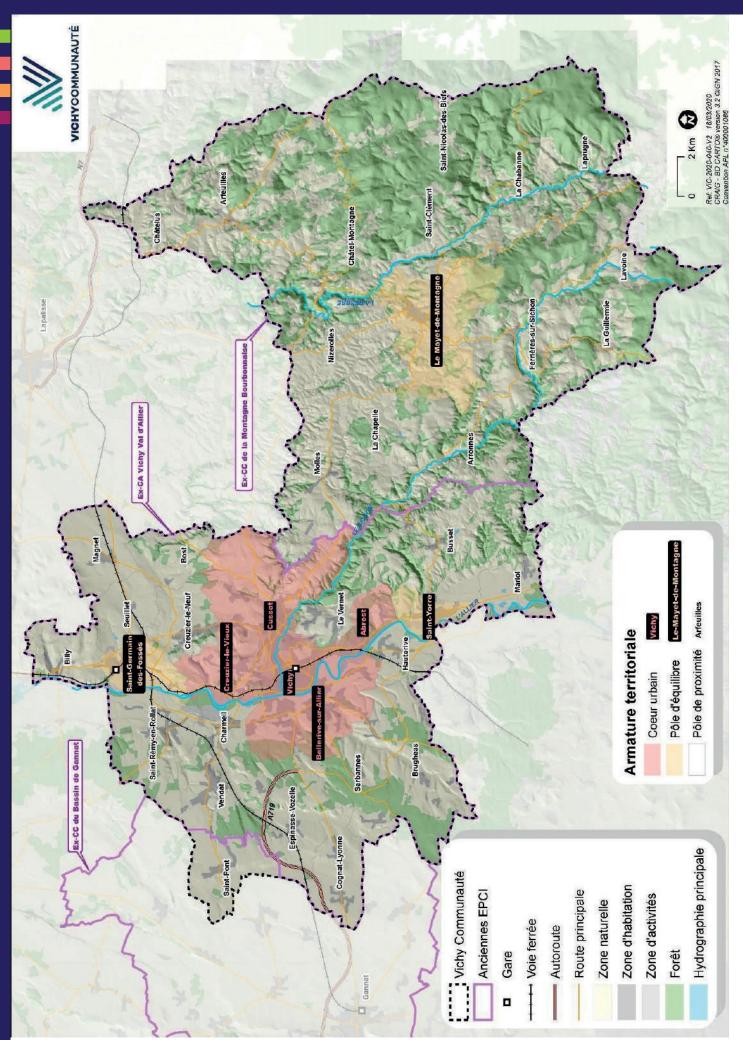
**62.1** % des ménages sont des propriétaires

7432 logements vacants

143 places d'accueil proposées au sein des crèches collectives et familiales

**38** communes engagées dans la démarche de reconquête de leur centre-bourg

1 commune engagée dans le Programme «Action Coeur de Ville»



### **QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?**

### C'est une feuille de route pour l'avenir

Le projet de territoire est un cadre de référence qui détermine les enjeux de demain et fixe les grandes opérations que Vichy Communauté doit mener à l'avenir.

### C'est un document politique et stratégique

Le projet de territoire exprime une vision pour la Communauté d'Agglomération et constitue un fil rouge de l'action communautaire. Il fixe un cap dans lequel s'inscrivent des actions dont la mise en œuvre requiert la mobilisation de tous les acteurs du territoire. Ce document prospectif doit afficher les nouveaux enjeux et les nouveaux défis du territoire.

### C'est une démarche volontaire et collective

Le projet de territoire n'est pas une obligation légale. Il est simplement incité et promu par la loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire de juin 1999. Il est élaboré par tous les conseillers communautaires.

### C'est un processus continu et mesurable

Le projet de territoire n'est pas un document figé. Il sera examiné tous les ans au vu des évolutions législatives, des opportunités financières, des évolutions sociétales et des besoins territoriaux futurs.

### C'est un outil de légitimité et de crédibilité

En formalisant une stratégie de développement, l'agglomération gagnera en légitimité et crédibilité vis-à-vis de ses partenaires institutionnels. C'est un outil au service des politiques de contractualisation avec le Département, la Région ou

### C'est un levier de cohérence et de solidarité territoriale

Le projet de territoire est une base à partir de laquelle sont coordonnées les politiques publiques et les documents cadres de l'agglomération.



### **POURQUOI UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE?**

Car le bilan à mi-parcours du projet de territoire 2015-2025 est positif compte tenu de la réalisation de nombreux aménagements majeurs (Rive gauche, Via Allier, Aménagement du quartier de Presles Darcin...).

Car il convient de fixer de nouveaux défis à l'agglomération au vu de l'accélération des changements climatiques, de la crise sanitaire, mais aussi au vu de projets majeurs tels que les Jeux Olympiques de Paris 2024, de l'inscription de la Ville de Vichy au patrimoine mondial de l'UNESCO...



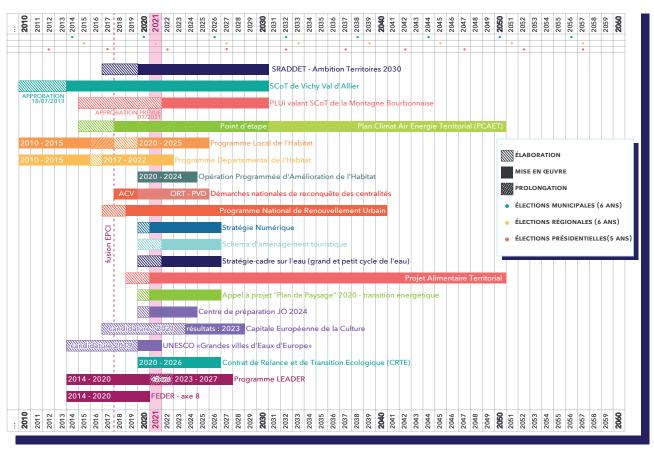
### **AGIR 2035**

### → Penser dans le temps, s'inscrire dans un processus

La démarche de projet de territoire de Vichy Communauté, AGIR 2035, intègre dans son contenu les stratégies, les programmes opérationnels et les politiques communautaires déjà en cours sur le territoire, tels que le SCoT, le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan Climat Air Énergie (PCAET), le Projet Alimentaire Territorial (PAT) ou encore le label Terre de Jeux 2024.

Le projet de territoire s'articule, également, avec les nouvelles priorités régionales et nationales : Schéma régional (SRADDET), Plan départemental de l'habitat, démarches nationales de reconquête des centres villes (Petites villes de demain, Action Cœur de Ville, Opération de Revitalisation du Territoire), Contrat de Relance et de Transition Écologique...

### CALENDRIER DES DEMARCHES EN COURS SUR LE TERRITOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ



Le projet s'intègre, enfin, dans un questionnement des politiques publiques communautaires au regard des grandes mutations à l'œuvre qu'il s'agit d'accompagner : transition énergétique face à l'urgence du changement climatique, révolution sur les usages numériques et la valeur des données, mutations démographiques liées au vieillissement des populations, forts impacts de la crise sanitaire et économique...

AGIR 2035 se caractérise, donc, par la volonté des élus de Vichy Communauté d'avancer à partir des politiques cadres, en s'inscrivant dans une trajectoire de projet avec des réalisations d'opérations à atteindre, par étape, d'ici 14 ans. Il s'agit, ainsi, de mettre le territoire en mouvement à travers des actions à la fois concrètes et réalistes, visant un impact à court et moyen termes.

AGIR 2035 doit, également, vivre et s'enrichir, bien au-delà de sa phase d'élaboration. Plus qu'un simple document de référence, le projet de territoire de Vichy Communauté doit rester un processus ouvert, prêt à accueillir de nouvelles propositions en fonction de l'évolution du contexte. La crise actuelle montre la nécessité de pouvoir réinterroger la feuille de route, en continu et régulièrement, tout au long de sa mise en œuvre. AGIR 2035 ouvre, ainsi, le début d'une nouvelle façon de penser une action publique évolutive, adaptable, souple et agile, qui s'appuie sur des dispositifs d'évaluation et de mise à jour des progrès réalisés et des leviers à ajuster.

### **AGIR 2035**

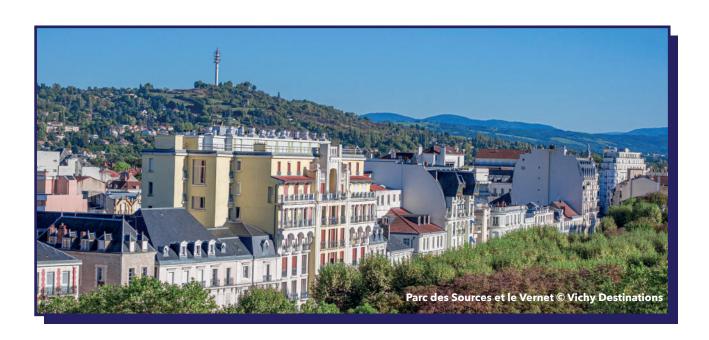
### ∠ Construire un projet transversal, à la hauteur des enjeux du territoire

Le projet d'agglomération de Vichy Communauté comprend trois volets : un volet territorial (AGIR 2035), un schéma de mutualisation et un pacte fiscal et financier de solidarité. Ce projet d'agglomération a été, par ailleurs, construit en parallèle et en étroite articulation avec le projet de ville de Vichy.



AGIR 2035 montre, ainsi, la volonté de la Communauté d'Agglomération de penser un projet à la fois global et transversal, croisant l'action territoriale avec les moyens et compétences, mais aussi l'échelle communale et intercommunale de manière à mieux appréhender les enjeux stratégiques et opérationnels du territoire.

Séquencé en 4 grands piliers et 20 objectifs stratégiques, le projet AGIR 2035 s'organise autour de leviers thématiques structurant le mandat à venir. Il n'y a pas d'ordre, ni de classement entre ces piliers et ces objectifs. Ces leviers sont complémentaires et viennent s'alimenter les uns avec les autres : l'accueil de nouvelles populations est indissociable des politiques en faveur de l'habitat et de l'emploi, les actions en matière de solidarité doivent s'inclure dans les réflexions sur l'insertion et la santé, les enjeux concernant l'alimentaire sont à conduire au regard des politiques sur les déchets menées en matière de lutte contre le gaspillage, un développement touristique durable doit nécessairement répondre d'une meilleure préservation des ressources en eau et forêt notamment, etc...



### **AGIR 2035**

### → AGIR 2035 : Avancer ensemble, élus, services, acteurs économiques et institutionnels, mais aussi habitants du territoire

Le projet de territoire est à la fois une démarche et un document porteurs de sens. Sa méthode de construction repose sur un collectif d'élus, de techniciens, mais également d'acteurs socio-économiques et de citoyens rassemblés autour d'une vision commune et d'un programme d'actions convergentes et mobilisatrices pour imaginer ensemble le territoire de Vichy Communauté de demain. L'objectif est d'impliquer et de mobiliser, depuis l'élaboration du projet jusqu'à sa mise en œuvre, les forces vives du territoire autour d'une dynamique de projets et d'actions à relever collectivement à l'échelle locale.

Cette implication active et étendue des acteurs du territoire s'est déroulée en deux temps.

Dans un premier temps, Vichy Communauté, maître d'ouvrage de la démarche, s'est structuré en interne pour définir l'armature fondatrice du projet de territoire, en lien étroit avec le projet de ville de Vichy. Réunis autour d'un mot d'ordre « AGIR 2035 », 4 grands défis du territoire ont, ainsi, été définis comme socle commun pour le projet de territoire. Des pilotes politiques et techniques ont été désignés pour conduire, en mode projet, la déclinaison de cette armature à travers des objectifs stratégiques, des objectifs opérationnels et des fiches opérations. Ces propositions ont été présentées, débattues et enrichies au cours de trois séminaires réunissant les élus communautaires.

En parallèle, le projet de territoire a été ouvert à la concertation avec les habitants et les partenaires publics et privés. Plusieurs formats ont été proposés durant cette phase : organisation de quatre webinaires, boîte à AGIR permettant des contributions en ligne, consultations des partenaires.



### **AGIR 2035 EN QUELQUES DATES**



18 JUIN 2020 Bureau communautaire présentant le bilan du projet d'agglomération 2015-2020

**8 SEPTEMBRE 2020** Séminaire d'élus #1 : Lancement du nouveau projet d'agglomération de Vichy Communauté

**27 FÉVRIER 2021** Séminaire d'élus #2 : Validation des objectifs stratégiques et de présentation des objectifs opérationnels

**22 AU 25 MARS 2021** Webinaires de concertation en ligne pour permettre au plus grand nombre de participer et de s'exprimer, avec les élus et les acteurs du territoire

**27 MARS 2021** Séminaire d'élus #3 : Validation des objectifs opérationnels et de présentation de la liste des fiches opérations

MARS / MAI 2021 Boîte à idées AGIR 2035 pour déposer des idées et des suggestions sur le territoire de demain

**24 AVRIL 2021** Séminaire d'élus #4 : Validation du projet avant transmission aux partenaires

**18 MAI 2021** Assemblée générale réunissant les 600 conseillers municipaux des 39 communes pour débattre du projet de territoire

**JUILLET / AOÛT 2021** Phase de consultation des conseillers municipaux, des partenaires institutionnels et du Conseil de développement

**8 JUILLET 2021** Présentation de la version provisoire du projet de territoire en Conseil communautaire

**DÉCEMBRE 2021** Validation du projet de territoire

### **AGIR 2035 EN CHIFFRES**



12 MOIS de dialogue

4 WEBINAIRES pour les habitants rassemblant 400 participants

Des ÉVÉNEMENTS FACEBOOK pour les webinaires

1 BOÎTE À IDÉES AGIR 2035 rassemblant 96 PROPOSITIONS concrètes

15 **ÉLUS** pilotes d'actions

1 PILOTAGE par les services de Vichy Communauté et l'agence d'urbanisme Clermont Métropole

**4 PILIERS** 

**20 OBJECTIFS STRATÉGIQUES** 

**74 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS** 

**183 FICHES OPÉRATIONS** 

4 SÉMINAIRES réunissant les 45 élus du bureau communautaire

1 CONSEIL COMMUNAUTAIRE de validation du projet de territoire

### **DIAGNOSTIC**

### 15 ATOUTS À CONFORTER

- Un ancrage industriel notable
- Un positionnement géographique au carrefour de grands axes routiers
- Un territoire à 2h de Lyon
- Une ressource en eau très présente sur le territoire
- Des trames vertes et bleues de mieux en mieux préservées
- Une forte identité thermale et le positionnement sur la filière « santé, beauté, forme »
- Une affirmation croissante de Vichy Campus
- Des activités touristiques et culturelles variées autour des patrimoines
- Un panel d'équipements sportifs, culturels et de loisirs remarquables (Conservatoire, CREPS...)
- Une offre commerciale rayonnante de dimension métropolitaine
- Des massifs forestiers importants et intéressants d'un point de vue écologique et du bilan carbone (séquestreur)
- Un territoire engagé pour la transition énergétique
- Un axe Allier structuré et structurant, notamment autour de la voie verte
- Un tissu associatif dense et dynamique
- Une qualité de vie reconnue portée par l'image de marque de Vichy



### 12 FAIBLESSES À CORRIGER

- Des sièges industriels souvent à l'extérieur du territoire
- Des connexions ferroviaires non performantes
- Une couverture en téléphonie mobile faible en Montagne Bourbonnaise
- Des centralités urbaines en perte de vitesse démographique, accusant un vieillissement particulièrement marqué
- Une forte représentation des très bas revenus et des écarts significatifs de richesse sur le territoire
- Un marché du logement très détendu avec un parc ancien à requalifier
- Un usage élevé de la voiture, y compris pour les déplacements courts
- Une périurbanisation croissante
- Un écosystème numérique embryonnaire.
- Une forte dépendance à la rivière Allier et à sa nappe alluviale pour la ressource en eau
- Un manque de personnels et d'équipements de santé sur certaines parties du territoire, notamment s'agissant de spécialistes
- Une gamme de prestations touristiques parfois insuffisante en qualité (hébergements, activités)



### **14 OPPORTUNITÉS** À PRIVILÉGIER

- Une cohérence de développement avec la métropole clermontoise au sein de la grande région
- Une attractivité renouvelée des villes moyennes à taille humaine et des secteurs peu denses, notamment avec le télétravail
- Des potentiels de requalification très importants au sein des friches industrielles
- Un potentiel de producteurs et consommateurs pour l'agriculture de proximité
- Un regain d'intérêt pour la revitalisation des centres bourgs
- Des entités paysagères porteuses d'une identité « pleine nature »
- Une conscience environnementale et écologique qui monte en puissance
- De réels potentiels en différentes sources d'énergies renouvelables
- Une volonté d'optimiser les déplacements et de mettre en œuvre un urbanisme de proximité
- La structuration de la filière bois
- Une volonté de développer des solutions de mobilité innovante
- Une libération du marché ferroviaire ouvrant de nouvelles possibilités de lignes
- Une présence de filières à fort potentiel d'emplois telles que la maroquinerie
- Des grands évènements et labélisations en cours de renommée internationale: UNESCO «Grandes Villes d'Eaux d'Europe», JO2024, RAMSAR, Clermont Capitale européenne de la culture, Ville Amie des Enfants...



### **10 MENACES** À ÉCARTER

- vieillissement une précarisation de la population
- Une ressource en eau sous tension avec des périodes de sécheresses récurrentes
- Une dégradation des interrelations avec les territoires voisins, à l'échelle départementale et de l'aire métropolitaine clermontoise
- Une pression humaine croissante sur les massifs forestiers
- Un risque de fractures sociales, numériques et territoriales au sein de l'agglomération
- L'affaiblissement de l'économie par une stagnation du nombre d'actifs
- Un développement urbain mal maîtrisé qui fragmente les paysages, les corridors écologiques, repousse les entrées de villes et les coupures d'urbanisation
- Des liaisons ferroviaires directes depuis Clermont qui menacent les arrêts intermédiaires dans les gares de l'agglomération
- Une population qui ne prend pas suffisamment la mesure des efforts à fournir en matière de recherche d'autonomie énergétique du territoire
- Le vieillissement des agriculteurs et des artisans associé à des problématiques de difficultés de reprise d'activités.



### ARMATURE DU PROJET DE TERRITOIRE

### CCROITRE NOTRE ATTRACTIVITE TERRITORIALE

MENER UNE POLITIQUE ACTIVE ET COLLECTIVE D'ACCUEIL DES POPULATIONS

Attirer et séduire

Accueillir et ancrer

S'AFFIRMER COMME UNE DESTINATION SPORTIVE INCONTOURNABLE A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Positionner le territoire communautaire comme partie prenante des JO 2024

> Accueillir des évènements d'envergure Accueillir des délégations internationales

FAIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ UN LIVING LAB TERRITORIAL DU NUMÉRIQUE

Miser sur la Data

Miser sur l'apprentisage numérique Déployer la numérisation des services au public Collaborer avec les entreprises

> Renforcer la dynamique touristique 📮 EN S'APPUYANT SUR LES PATRIMOINES ET LES ATOUTS DE VICHY

S'appuyer sur la ressource en eau comme vecteur d'attractivité touristique majeur

Faire de tous les patrimoines un levier majeur de développement Accroître la fréquentation touristique du territoire sur les 4 saisons

DISPOSER D'INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES, AÉROPORTUAIRES, ROUTIÈRES ET NUMÉRIQUES À LA HAUTEUR DE L'AMBITION TERRITORIALE

Améliorer les connexions ferroviaires du territoire

Améliorer les connexions routières du territoire Améliorer les connexions numériques du territoire (bas débit, mobile en Montagne Bourbonnaise...) Améliorer les connexions aéroportuaires

Affirmer l'identité estudiantine de notre territoire

Fédérer les acteurs de l'enseignement public et privé au sein de l'entité Vichy Campus

Développer l'enseignement supérieur et la recherche afin d'atteindre l'objectif de 4000 étudiants en 2035

Développer une offre de services à destination de tous les étudiants de Vichy Campus

Créer des liens entre les mondes de la formation et de l'entreprise Soutenir et accompagner un partenaire historique : le CAVILAM

AFFIRMER VICHY COMMUNAUTÉ, COMME UN TERRITOIRE D'INNOVATION, DE TALENT ET DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'EMPLOI

S'inscrire dans une reconquête industrielle et vertueuse

Miser sur le savoir et les talents : accès et adéquation de la main d'œuvre disponible avec les besoins présents et futurs des entreprises

AGIR<sup>2035</sup>

### NNOVER POUR ACCELERER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Réduire: mieux connaître, piloter et réduire les émissions associées aux consommations énergétiques

Décarboner : limiter les émissions et favoriser la séquestration Produire: organiser la production sur notre territoire, couvrir nos consommations

par des énergies renouvelables et décarbonnées

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARRONE DE LA MORILITÉ SUR LE TERRITOIRE

Améliorer l'attractivité des solutions alternatives et durables Explorer des nouvelles solutions de mobilités en zones peu denses

#### L'EAU LA PRIORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Agir sur la prévention des inondations

Garantir une ressource en eau potable de qualité

Améliorer la qualité des milieux aquatiques et des eaux thermales

Rendre le territoire perméable

Mettre en valeur nos cours d'eau

Déployer un réseau d'assainissement des eaux de qualité sur tout le territoire

Promouvoir et déployer l'économie circulaire

Expérimenter une politique de gestion des déchets vertueuse

Favoriser l'usage et les produits et savoirs faire locaux : le recours aux circuits courts

### ${f G}$ ARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

ETRE SOLIDAIRES: COORDONNER UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Favoriser l'autonomie des jeunes

Accompagner nos aînés

Agir en faveur des publics précaires

Mener une politique d'accueil des gens du voyage, s'intégrant dans le schéma départemental

Mettre en relation les différents acteurs de la solidarité afin de créer de la cohérence dans le déploiement de projets citoyens et solidaires sur l'ensemble du territoire

> DÉVELOPPER ET RENFORCER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, EN VEILLANT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES

Œuvrer pour un environnement favorable à la santé Développer l'offre de soin, son maillage et son organisation

Favoriser l'accès aux soins pour tous et en continu

Agir en faveur de la santé mentale Développer la prévention au service de la santé

DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS INTÉGRÉE ET DE QUALITÉ POUR SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES JEUNES

AUX ENJEUX DU MONDE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN Faciliter l'accès des familles aux differents modes de garde du territoire

Développer sur l'ensemble du territoire un accueil de qualité en centre de loisirs

Faire de nos jeunes les citoyens du monde de demain

Engager nos structures d'accueil dans une démarche éco responsable

PROMOUVOIR LA CULTURE ET LES ACTIVITÉS DE DÉTENTE ET DE LOISIRS

Faire de la culture un levier d'attractivité et de développement du territoire

Faire de la culture et du sport un outil de solidarité du territoire

Accompagner le développement personnel grâce à la culture et au sport

Soutenir une production et une consommation LOCALES, SAINES, DURABLES ET DE QUALITÉ

S'appuyer sur le PAT comme levier de la transition agroécologique des exploitations agricoles

Faire de la restauration collective le vecteur d'une alimentation locale, saine, durable et de qualité

Sensibiliser les habitants à une alimentation locale, saine, durable et de qualité Faire réseau auprès des acteurs de l'alimentation locale, saine, durable et de qualité Faciliter l'accès physiquement et socialement à une alimentation locale, saine, durable et de qualité

### RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES

TROUVER LA SOLUTION DE MOBILITÉ

ADAPTÉE À CHAQUE CENTRALITÉ

Cœur d'agglomération: miser sur les courtes distances pour des perspectives de report modal exceptionnelles

Pôles d'équilibre et cœur urbain : des liaisons quotidiennes indispensables Pôles de proximité : innover pour palier à l'inefficacité constatée de la seule action publique

> OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS ET DES ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS DANS LES CENTRALITÉS

> > Faire rayonner le cœur urbain

Conforter les pôles d'équilibre par la réalisation d'équipements structurants Participer à la reconquête des pôles de proximité par la réalisation d'équipements structurants

REDYNAMISER L'HABITAT DANS LES CENTRALITÉS

Recycler

Renouveler Réhabiliter

Développer Expérimenter

INSCRIRE DURABLEMENT LES DYNAMIQUES COMMERCIALES MÉTROPLITAINES ET DE PROXIMITÉ DANS LES CENTRALITÉS

Favoriser l'implantation des commerces au sein des centralités du cœur urbain

Veiller à l'existence d'une offre commerciale de qualité à travers un maillage pertinent et équilibré au sein du territoire

Etablir une identité commerciale propre au territoire

Trouver de nouvelles solutions de logistique en cœur urbain







# ACCROÎTRE NOTRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Attirer, séduire, accueillir et ancrer les nouveaux habitants, les étudiants, les délégations sportives, les touristes, les entrepreneurs...: telles sont les ambitions de Vichy Communauté qui mise sur ses infrastructures, ses équipements, ses talents, ses réseaux et sa qualité de vie pour rester un territoire attachant, accueillant et attractif, où il fait bon vivre.



### 1.1. MENER UNE POLITIQUE ACTIVE ET COLLECTIVE D'ACCUEIL DES POPULATIONS

### **△ Attirer et séduire**

L'accueil de populations est l'affaire de tous, et Vichy Communauté souhaite capitaliser et profiter pleinement du regain d'intérêt pour les villes petites et moyennes. Après avoir précisé les contours des populations à cibler en priorité pour l'agglomération, Vichy Communauté doit travailler son image de marque et sa notoriété pour attirer et séduire ces nouveaux habitants. Cela passe par une présentation valorisante, mais surtout objective du territoire, à travers des outils et campagnes de promotion mettant notamment en avant des témoignages d'installation réussie. Les offres d'installation doivent être mieux connues, organisées et partagées pour plus d'efficacité, mais aussi afin de contribuer à l'image d'un territoire de haute qualité de vie, dynamique et volontaire dans l'accueil de nouveaux habitants. La mise en commun des bases de données des différents acteurs, combinée à une coordination et un ciblage des outils de promotion sont les jalons d'une politique ambitieuse d'accueil de populations. •



### **△** Accueillir et ancrer

L'accueil de nouvelles populations sur le territoire de l'agglomération doit s'inscrire dans la durée : il ne s'agit pas de faire venir pour un jour, mais si possible pour toujours. Les nouveaux habitants d'aujourd'hui sont porteurs d'une vitalité et d'une dynamique de long terme, dès lors qu'ils s'installent durablement et développent un réel attachement au territoire. Pourtant, aujourd'hui, la culture de l'accueil est peu développée dans nos territoires, aux populations parfois vieillissantes : il faut donc apprendre à accueillir ces nouveaux habitants pour faire en sorte qu'ils se sentent bien et s'ancrent sur le territoire. Mais cette bienveillance d'accueil sera sans effet si les bourgs et centre-villes du territoire tombent à l'abandon : maintenir une offre de services et équipements suffisante (notamment en téléphonie mobile) et un cadre de vie de qualité contribuent ainsi pleinement à la politique d'accueil aujourd'hui portée par l'intercommunalité •





### **2 ACTIONS PHARES**

#### 1. PROMOUVOIR LES OFFRES ET LE TERRITOIRE

Vichy Développement et Vichy Destinations, respectivement agence de développement économique et office de tourisme, œuvrent au quotidien à la prospection et à la promotion du territoire vichyssois, au côté des services de de l'agglomération et du Département de l'Allier. Afin d'optimiser leurs résultats et d'attirer davantage de talents humains et économiques, Vichy Communauté souhaite mettre en commun les bases de données d'opportunités d'installation aujourd'hui gérées par chacun, et repenser les outils de promotion. Ainsi, un kit d'accueil complet et à jour comprenant les informations sur les services et loisirs proposés sur le territoire sera réalisé et distribué aux nouveaux habitants. La collectivité souhaite également encourager la participation aux salons dédiés à l'accueil de nouvelles populations. Enfin, des actions spécifiques, telles que l'aide à la mobilité lors de la phase de repérage avant installation, seront déployées pour attirer les publicscibles aujourd'hui identifiés comme prioritaires (médecins par exemple).

### 2. DÉVELOPPER LA CULTURE D'ACCUEIL

Vichy Communauté souhaite mieux accueillir les nouveaux habitants afin que ce changement de vie soit bien vécu et laisse un souvenir positif. Pour cela, la collectivité fera en sorte de mieux identifier les nouveaux arrivants dans les communes et de connaître leur parcours sur la durée. L'organisation de temps d'accueil sera généralisée et des référents d'accueil seront désignés dans chaque commune, afin d'aider à la création de liens sociaux essentiels lors de l'installation dans une nouvelle région. Les référents d'accueil animeront un réseau à l'échelle de l'agglomération, et participeront à la dynamique d'accueil départementale. Des efforts de communication seront faits pour promouvoir les bonnes pratiques et valoriser les témoignages d'installation réussies. Enfin, pour que ces nouveaux arrivants deviennent des forces vives du territoire, les référents d'accueil les informeront sur les actions locales en cours, et les inciteront à s'investir ; un guichet unique sera créé pour accompagner les porteurs de projet.

### 1.2. **DISPOSER D'INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES, ROUTIÈRES ET NUMÉRIQUES**

### ☑ Améliorer les connexions ferroviaires

Les gares de Vichy et de Saint-Germain-des-Fossés permettent des liaisons ferroviaires quotidiennes vers Clermont-Ferrand (30 mn), Lyon (1h50) et Paris (2h55) mais ces connexions sont aujourd'hui insuffisantes tant du point de vue du temps de parcours que de la fréquence et de la régularité. Le potentiel de report modal des mobilités du quotidien vers le ferroviaire s'en trouve minimisé, et l'attractivité économique et touristique du territoire pénalisées. Dans ce contexte, l'enjeu pour l'agglomération est double : améliorer localement les liaisons avec les capitales régionales Clermont-Ferrand et Lyon, et se mobiliser pour la mise en place d'un Train d'Equilibre du Territoire (TET) reliant Paris et Vichy en moins de 2h30 d'ici 2025. Une réflexion sera menée avec le Pôle Métropolitain pour la mise en place d'un système métropolitain RER) entre Vichy et la métropole clermontoise. La double ambition sur les liaisons internes et externes doit s'accompagner d'une mise en valeur et d'une dynamisation des gares, véritables portes d'entrée et d'accueil des voyageurs et lieux de passage quotidien de nombreux habitants du territoire. Bien que non compétente sur le ferroviaire, l'agglomération se mobilise sur le sujet pour montrer son intérêt aux acteurs compétents : la prise de parts dans Railcoop relève de cette logique. •





### **△ Améliorer les connexions routières**

Des liaisons routières de qualité permettent aujourd'hui en partie de compenser l'insuffisance des liaisons ferroviaires. En 2016, la réalisation du contournement sud-ouest a permis de relier l'agglomération au réseau autoroutier (A719 jusqu'à Gannat, et A71) et de la délester d'importants flux de transit. Il convient désormais de terminer ce contournement par la réalisation des 12 km du contournement nord-ouest entre l'A719 et Saint-Rémy-en-Rollat. Le contournement de Creuzier-le-Neuf permettra quant à lui de désenclaver Creuzier-le-Neuf, de mieux connecter la ville de Cusset et d'améliorer l'entrée est de l'agglomération. Les discussions sont en cours avec les services de l'Etat, la Région et le Département de l'Allier pour la finalisation et le financement de ces contournements.



# ✓ Améliorer les connexions numériques (bas débit, mobile en Montagne Bourbonnaise...)

Les infrastructures numériques sont assurémentles autoroutes de demain et, à l'heure du développement du télétravail et de la multiplication des usages, l'avenir d'un territoire ne saurait s'envisager sans une desserte numérique de qualité. Vichy Communauté doit dans ce domaine commencer par combler le retard en téléphonie mobile subi par la Montagne Bourbonnaise. Le secteur ne présente plus de zones blanches dans les centres bourgs, mais il reste tout de même trop de zones dépourvues de couverture. Dernièrement, l'implantation de pylônes a permis d'améliorer la situation, mais Vichy Communauté se fixe comme objectif d'implanter 10 pylônes supplémentaires en



Montagne Bourbonnaise d'ici à 2035. Parallèlement, il s'agira de développer des réseaux numériques performants sur l'ensemble du territoire communautaire à travers l'installation de bornes wifi, ou le développement de l'Internet des Objets. •

### ☑ Améliorer les connexions aéroportuaires

Situé à 5 km du centre-ville et doté d'une piste de 2.2 km, l'aéroport de Vichy-Charmeil accueille des vols privés avec des avions de tout type (y compris des gros porteurs civils ou militaires) en provenance de toute la France et de l'étranger. Outre cette clientèle d'affaires et de tourisme, l'aéroport est le siège d'activités sportives (aéroclub, ULM, planeur, parachutisme) et constitue à ce titre un équipement original du territoire vichyssois. Dans un contexte de liaisons ferroviaires nationales insuffisantes, mais également de crise des usages de l'aérien en lien avec son empreinte carbone et la crise sanitaire, un schéma stratégique de développement de l'aéroport de Vichy Charmeil sera réalisé afin d'appréhender le devenir de cet équipement original. •

#### **2 ACTIONS PHARES**

### 1. RÉALISER LE CONTOURNEMENT NORD-OUEST DE L'AGGLOMÉRATION

Le projet de contournement nord-ouest est la dernière phase du programme de desserte de l'agglomération de Vichy, ensemble d'opérations visant à l'amélioration de sa desserte en la reliant au réseau structurant.

Long de 12 km, ce contournement permettra de relier l'A719 au sud (au niveau d'Espinasse-Vozelle), à la N209 au nord (à Creuzier-le-Neuf). Le contournement nord-ouest de Vichy, qui vient en continuité du contournement sud-ouest et de l'A719, est un enjeu majeur pour l'agglomération vichyssoise dont les voiries locales subissent une hausse globale de trafic de transit. Ce projet, dont le montant total s'élève à 70 millions d'euros TTC, devrait être mis en service en 2025. Il permettra d'accompagner le développement du site de Montpertuis.

Vichy Communauté, les communes, le Département de l'Allier et la Région Auvergne Rhône-Alpes avancent groupés pour la réalisation de cet important projet d'infrastructure routière sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat.

### 2. PARTICIPER ACTIVEMENT À L'AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE MOBILE DANS LE SECTEUR DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

La couverture en téléphonie mobile en Montagne Bourbonnaise apparaît aujourd'hui insuffisante, notamment par rapport à l'ambition touristique affichée par l'agglomération dans ce secteur. Il existe aujourd'hui une dizaine de pylônes mais le relief représente une réelle contrainte pour une bonne réception. L'agglomération, avec les communes membres, souhaite participer activement à l'amélioration de la couverture mobile notamment en rencontrant régulièrement les opérateurs téléphoniques et en facilitant l'implantation de nouveaux pylônes dans le cadre du New Deal. Les services de la Préfecture et du Département de l'Allier sont partenaires de cette opération portée par l'agglomération.



### 1.3. S'AFFIRMER COMME SPOT NATIONAL DE L'EXCELLENCE OMNISPORTS

# ☑ Positionner le territoire communautaire comme partie prenante des JO 2024

La candidature, et l'obtention du label Terre de Jeux 2024 par Vichy Communauté constitue une suite logique aux nombreux investissements dans les sportifs équipements par la collectivité, depuis des années. L'animation de ce label. le positionnement comme Centre de Préparation des Jeux et le label Génération 2024 du Ministère de l'Éducation Nationale seront l'occasion pour l'agglomération de poursuivre son action avec les acteurs sportifs locaux pour développer la pratique sportive, et permettra d'optimiser localement l'héritage des Jeux de Paris. Il ne s'agit pas d'investir uniquement pour les JO, mais bien d'optimiser ces investissements pour qu'ils servent sur le temps long. Ainsi, la modernisation des équipements du Parc Omnisports Auvergne Rhône-Alpes et du CREPS à échéance 2024 perdureront au-delà des JO, au service de la pratique sportive des vichyssois ou de délégations sportives attirées par la qualité des infrastructures. •





### ☑ Accueillir des évènements d'envergure

Forte de l'expérience capitalisée avec le Label Terre de Jeux 2024 et prenant acte du succès grandissant de l'Ironman organisé chaque année, Vichy Communauté souhaite accueillir régulièrement événements d'envergure, sportifs ou autres. Nous pouvons citer d'ores et déjà l'accueil des Global Games en 2023 à Vichy, plus grande compétition internationale de sport adapté. Ces manifestations sont en effet source de retombées économiques importantes pour les hôtels, restaurants et commerces du territoire, et constitueront un complément intéressant au thermalisme. Elles véhiculent, par ailleurs, l'image d'un territoire dynamique et festif, totalement cohérent avec le niveau des équipements de la ville.



24 | PROJET DE TERRITOIRE | Vichy Communauté

### ☑ Accueillir des délégations internationales

En tant que Centre de Préparation des Jeux, Vichy Communauté et le CREPS Auvergne Rhône-Alpes pourront accueillir les sportifs en préparation dans 40 disciplines olympiques et paralympiques parmi lesquelles l'aviron, le canoë kayak, le saut d'obstacles, le tir à l'arc, le cyclisme... Le niveau des équipements sportifs et la capacité d'hébergement ont permis au territoire vichyssois de décrocher ce label et de se faire connaître comme l'un des premiers centres de préparation omnisports en France. Il s'agit désormais de faire ses preuves et d'apprendre de cette expérience, pour que Vichy Communauté devienne une terre de référence pour les sportifs de haut-niveau, au-delà de l'échéance des Jeux Olympiques de 2024.



#### **2 ACTIONS PHARES**

#### 1. MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU CENTRE OMNISPORTS AURA VICHY

Situé en bordure du lac d'Allier, à 5 mn du centreville, les 150 ha du centre omnisports permettent aujourd'hui la pratique d'une soixantaine de disciplines sportives, dont 27 olympiques, avec des équipements couverts ou en plein air homologués par la Fédération française handisports. L'ampleur de ces équipements, l'ambition d'excellence attachée à leur valorisation économique et touristique, imposent de les maintenir en bon état, de les moderniser et d'en développer le rayonnement et la fréquentation, tout en profitant au milieu sportif local et au développement du sport pour tous. La modernisation des équipements du Parc Omnisports Auvergne Rhône-Alpes à échéance 2024 comprend la construction d'un nouveau bloc de vestiaires, d'une nouvelle halle 44 x 44, d'un vestiaire professionnel, d'un pôle d'athlétisme couvert et la rénovation des terrains de sports pour un montant de plus de 20 millions d'Euros.

#### 2. DÉVELOPPER LE E-SPORT

L'electronic sports (ou sport électronique) désigne la pratique sur internet d'un jeu vidéo seul ou en équipe, par le biais d'un ordinateur ou d'une console de jeux vidéo. Tant dans l'évènementiel (organisation de tournois), la formation, ou l'apprentissage, la thématique e-sport séduit de plus en plus de collectivités notamment au regard des actions en faveur de la jeunesse, mais également par rapport à l'éventail des métiers numériques actuels et en devenir. La dimension économique du secteur, sa relation avec la jeunesse, les potentialités en termes de formation autour du numérique, mais aussi le marqueur territorial « innovant » peuvent constituer de réelles opportunités pour le territoire de Vichy Communauté. Pour toutes ces raisons, l'agglomération vichyssoise souhaite réfléchir au développement du e-sport sur son territoire.

### 1.4. AFFIRMER L'IDENTITÉ ESTUDIANTINE DE NOTRE TERRITOIRE

# ☐ Yedérer les acteurs de l'enseignement public et privé au sein de l'entité Vichy Campus

Vichy Campus regroupe l'ensemble formations universitaires dispensées sur le territoire de l'agglomération de Vichy, que ce soit au Pôle universitaire, dans les écoles spécialisées ou les lycées. À travers cette stratégie, Vichy Communauté souhaite améliorer la lisibilité de son offre universitaire afin de la rendre plus attractive. Accueillir davantage d'étudiants donne en effet des perspectives de croissance démographique sur le court terme (pendant le temps des études), et sur le long terme si les étudiants s'attachent au territoire et y trouvent leur premier emploi. Vichy Communauté souhaite pour cela créer un écosystème agréable et bienveillant pour les étudiants, tout d'abord en ancrant et portant la stratégie Vichy Campus "un territoire, un campus, des étudiants", en animant le réseau et en fédérant des actions communes aux différents partenaires du pôle universitaire.





### ☑ Développer l'enseignement supérieur et la recherche afin d'atteindre l'objectif de 4 000 étudiants en 2035

De 1 510 étudiants en 2016 à 2 900 étudiants en 2019, la population étudiante de Vichy a presque doublé en quatre rentrées. Cet afflux soudain d'étudiants a été voulu par la collectivité qui a su mettre en avant ses atouts, son cadre de vie, la qualité de ses équipements sportifs, sa "taille humaine". Sa proximité avec Clermont-Ferrand a fait le reste, lui permettant de capter des formations que le site clermontois ne pouvait plus accueillir. L'agglomération souhaite poursuivre cette croissance, et se donne un objectif de 4 000

étudiants en 2035. Cette ambition passe par un accompagnement des partenaires de Vichy Campus pour les aider à se développer, et par la recherche de nouvelles formations. La collectivité souhaite également créer des partenariats avec les universitaires et le monde de l'entreprise pour développer la recherche sur le territoire vichyssois. Enfin, Vichy Communauté s'attachera à identifier des réserves foncières à proximité du campus universitaire afin de permettre l'installation de ces nouvelles formations. •



### □ Développer une offre de services à destination de tous les étudiants de Vichy Campus

Pour permettre aux étudiants de bénéficier de tous les attraits du territoire vichyssois et de s'y sentir bien indépendamment de leurs revenus, Vichy Communauté porte des actions visant à leur faciliter la vie au quotidien. Ainsi, la structuration d'une offre de soins spécifique permettra aux étudiants de se soigner dans de bonnes conditions, et l'identification d'un acteur social dédié facilitera leur prise en charge sociale. Le Point d'Information Jeunesse sera soutenu pour développer des actions relatives à l'offre de jobs pour les étudiants. Enfin, Vichy Communauté leur facilitera l'accès à la culture et aux sports et espère créer une dynamique d'offres commerciales en faveur des étudiants. Par ces actions, l'intercommunalité espère fidéliser les étudiants et leur donner envie de rester sur place, après leurs études.



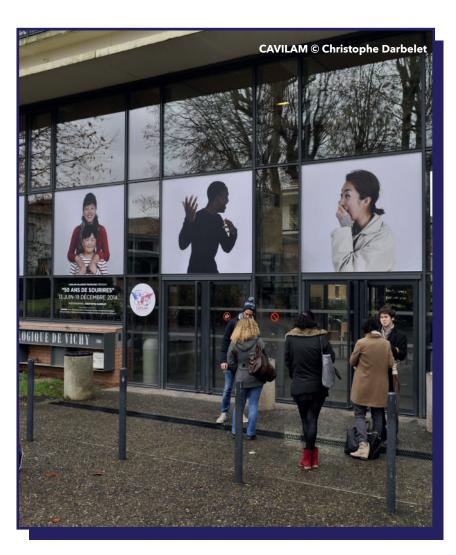




### 1.4. AFFIRMER L'IDENTITÉ ESTUDIANTINE DE NOTRE TERRITOIRE (suite)

## ∠ Créer des liens entre monde de la formation et de l'entreprise

Parce que le meilleur moyen d'ancrer un étudiant sur son territoire d'étude est de lui trouver un emploi, Vichy Communauté souhaite rapprocher universitaires formations monde de l'entreprise. Pour cela, l'agglomération essaiera de faire venir sur le territoire des formations en adéquation avec les besoins de main d'œuvre des entreprises et filières locales. Une autre série d'actions s'attachera à faciliter l'accès aux stages et à l'emploi pour les étudiants: accompagnement à la recherche de stages sur le territoire de l'agglomération, soutien à l'alternance et à l'apprentissage, création d'une bourse de l'emploi étudiant, des jobs d'été... Un étudiant qui travaille sur place est un étudiant qui vit sur place : l'agglomération souhaite donc utiliser l'emploi pour inciter les étudiants à s'installer durablement sur le territoire.



### **☑** Soutenir et accompagner un partenaire historique : le CAVILAM



Créé en 1964, sous l'impulsion des Universités de Clermont-Ferrand et de la ville de Vichy, le CAVILAM, Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias accueille chaque année plus de 5 000 stagiaires et étudiants étrangers de plus de 120 nationalités, pour suivre des cours de français et des formations pour professeurs. La crise sanitaire liée à la COVID-19 et les restrictions de

circulations internationales qu'elle a engendrées a fortement perturbé le fonctionnement du CAVILAM. Pourtant, ce partenaire historique fait totalement partie du paysage universitaire vichyssois et il convient de le soutenir et de l'accompagner quand la crise sera passée, en lui garantissant l'accès à des espaces de formation et de travail adaptés à ses besoins.





#### **3 ACTIONS PHARES**

### 1. ANCRER ET PORTER LA STRATÉGIE VICHY CAMPUS (UN TERRITOIRE, UN CAMPUS, DES ÉTUDIANTS)

Afin d'ancrer le concept "un territoire, un Campus, des étudiants", Vichy Communauté souhaite fédérer tous les acteurs de la formation post-bac, privés comme publics, autour d'un projet de développement commun. Ce développement sera facilité par des conditions qualitatives d'accueil homogènes de l'ensemble des étudiants. Il faut donc que tous les partenaires de la formation supérieure qui souhaitent œuvrer ensemble, se regroupent sous la dénomination de Vichy Campus et définissent les services communs qui doivent être mis en place, afin que notre territoire soit attractif pour les étudiants et leur famille. Des relations contractuelles seront créées afin d'établir les modalités de financement de ces services communs. Une communication pilotée par Vichy Communauté et l'ensemble des partenaires de "Vichy Campus" doit également être mise en place.

### 2. CONSTRUIRE UNE OFFRE SANITAIRE RÉPONDANT AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS

Tous les étudiants de notre territoire n'ont pas aujourd'hui accès à la même offre de soins. Cette offre de soins n'est par ailleurs pas en adéquation avec les besoins des étudiants, même ceux de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Il pourrait donc être envisagé d'augmenter le temps de travail de l'infirmière actuelle, financée par l'UCA, et de recruter une deuxième infirmière afin d'avoir à Vichy l'équivalent d'1,5 équivalent temps plein, ainsi que de permettre un accès à la médecine générale et à des spécialistes. Les modalités de cet accès aux soins sont encore à préciser, mais il pourrait se faire soit directement avec des partenariats à mettre en place avec les professionnels du territoire, soit en téléconsulation. Pour ce projet, l'agglomération s'appuiera sur les membres de Vichy Campus, les médecins, les spécialistes, les services de l'ARS et les mutuelles étudiantes.

### 3. IDENTIFIER DES RÉSERVES FONCIÈRES À PROXIMITÉ DU CAMPUS UNIVERSITAIRE AFIN DE PERMETTRE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Vichy Communauté a pour ambition d'accueillir 4 000 étudiants en 2035. Pour cela, le développement outre de l'offre de formation établissements privés d'enseignement supérieur et de l'Université Clermont Auvergne, une prospection de nouveaux acteurs de formation devra être réalisée. Il est donc nécessaire d'identifier les réserves foncières disponibles ou pouvant se libérer à court et moyen termes à proximité du pôle universitaire afin d'accompagner au mieux nos partenaires et de faciliter leur développement ou leur installation. Il reviendra bien entendu aux établissements de louer ou d'acheter les locaux occupés. A titre d'information. les prévisions d'effectifs à la rentrée 2023 sont de 3 040 étudiants.

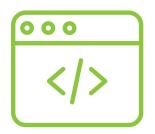


### 1.5. FAIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ UN LIVING LAB TERRITORIAL DU NUMÉRIQUE

### ✓ Miser sur la data

Le living lab ou « laboratoire vivant » est une démarche d'innovation participative incluant l'utilisateur dans le processus de création, au côté des acteurs publics ou privés (collectivités, entreprises, associations, laboratoires de recherche...)

En s'affichant comme laboratoire vivant d'expérimentations sur les usages numériques de demain, Vichy Communauté positionne le numérique comme un vecteur de développement indispensable, ce qui suppose que les infrastructures du territoire soient rapidement à la hauteur. L'agglomération souhaite dès maintenant capitaliser sur la richesse des données numériques individuelles, au premier rang desquelles les données d'usage des services publics (flux de circulation, stationnement par exemple). Toute la connaissance qui peut remonter des territoires, sur la façon dont ils vivent, agissent,... est précieuse et constitue une richesse tout d'abord pour adapter l'offre de services publics aux besoins, mais également pour les entreprises numériques qui vivent de la data et doivent les acheter. La collecte des données d'aujourd'hui sera la richesse de demain.





### **△ Miser sur l'apprentissage numérique**

En se revendiquant "living lab territorial du numérique", Vichy Communauté affiche de fortes ambitions et souhaite que le numérique soit une technologie accessible facilement partout et pour tous. Ainsi, chaque habitant et entreprise de l'agglomération doit pouvoir trouver un fab-lab, un tiers-lieux près de chez lui. Il en va de l'attractivité et de la vitalité du territoire de Vichy Communauté.

Dans le même temps, des formations aux codages seront proposées aux jeunes de l'agglomération dès le plus jeune âge, afin de les sensibiliser à cette compétence qui sera demain indispensable. Au cours des dix prochaines années, près de 1,4 million d'emplois en programmation informatique seront à pourvoir. Dans le même temps, seulement 400 000 diplômés sachant coder sortiront des écoles.

### ☑ Déployer la numérisation des services au public

Les services publics proposés par la collectivité doivent eux-aussi jouer davantage la carte du numérique mais cette numérisation doit se faire dans un objectif d'amélioration des services rendus aux usagers, sans perte de lien social. Il s'agit de proposer de nouveaux outils aux administrés sans déshumaniser le service rendu. La fracture numérique reste une réalité dans des territoires encore mal desservis par les infrastructures numériques et pour une population pas toujours formée et familiarisée à cette technologie : la collectivité veillera à proposer une offre de service numérique en complément de l'offre existante. et non pas en remplacement de celle-ci.

### ☑ Collaborer avec les entreprises

Alors que les grandes entreprises ont appréhendé depuis longtemps le virage du numérique, des pans entiers du monde économique et notamment les petites et très petites entreprises restent encore trop éloignées de ces usages. Ce retard constitue un handicap certain pour produire et être compétitif dans le monde de demain. Vichy Communauté souhaite agir pour réduire la fracture numérique dans ces métiers éloignés du numérique. L'angle d'accroche porté par la collectivité est la création d'un fond dédié à l'innovation numérique dans les activités identitaires du territoire telles que le tourisme, le sport, la santé, le thermalisme... afin de les accompagner à franchir le cap du numérique et à intégrer cette nouvelle technologie dans leurs pratiques quotidiennes. •



### 1 ACTION PHARE

### COLLECTER ET VALORISER LES DONNÉES NUMÉRIQUES SUR LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

La thématique de la data est au cœur de la transformation numérique et de la « ville intelligente ». Les données issues du territoire sont de plus en plus nombreuses et variées et les collectivités sont d'autant plus concernées que ce sont sur leur territoire que ces nouvelles données sont produites. La collectivité a l'enjeu de gérer la donnée territoriale comme un bien commun, et d'organiser la collecte des données importantes pour la connaissance et le pilotage du territoire, d'assurer une maîtrise publique de ces données, ainsi que le partage équitable et respectueux des politiques publiques avec les différents acteurs publics et privés.



### 1.6. AFFIRMER VICHY COMMUNAUTÉ COMME UN TERRITOIRE D'INNOVATION, DE TALENT ET DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'EMPLOI

### → S'inscrire dans une reconquête industrielle et vertueuse

Bien que peu connu, le caractère industriel du bassin d'emploi vichyssois réel. Vichy est Communauté souhaite s'appuyer sur ses industries pour accroître son attractivité et créer des emplois dans ce secteur. Des efforts ont déjà été faits pour améliorer les zones d'activités économiques et séduire les chefs d'entreprises. Il faut les poursuivre et dynamiser les pôles d'accueil économique en les requalifiant et les hiérarchisant : la création d'un schéma d'accueil des entreprises permettra de s'entendre sur ce qu'il convient de faire où et avec qui, en matière d'implantation et d'environnement économique. Dans cette stratégie, le site de Montpertuis est positionné comme site d'accueil de l'innovation

industrielle et doit à ce titre être promu, connecté et aménagé pour être à la hauteur des enjeux. L'agglomération souhaite, ailleurs, porter une filière bois pour la construction afin de valoriser cette ressource locale : les forêts de la Montagne bourbonnaise sont de qualité et doivent être mises au service du développement industriel du territoire. Vichy Communauté accompagnera également les entreprises du territoire dans leur adaptation aux exigences du développement durable. Enfin, il conviendra de créer un réseau performance économique territorial pour le développement et la prospection des entreprises, en synergie avec Vichy Communauté Développement. •







### ☑ Miser sur le savoir et les talents : accès et adéquation de la main d'oeuvre disponible avec les besoins présents et futurs des entreprises

Vichy Communauté souhaite accompagner les entreprises qui créent de l'emploi et qui innovent en leur permettant de recruter localement les talents nécessaires à leur développement. Le focus est à mettre à la fois sur les métiers en tension et sur les métiers de demain, tous pourvoyeurs d'emplois, pour qu'ils deviennent à terme des vecteurs d'attractivité économique. maroquinerie de luxe, la maintenance industrielle, l'hôtellerie et la restauration sont régulièrement à la recherche de main d'œuvre qualifiée et ont du mal à recruter : Vichy Communauté doit faire en sorte que les filières de formation qui s'installeront sur le territoire soient en articulation avec les besoins de ces entreprises. Pour cela, la Communauté d'Agglomération souhaite déployer des plateaux techniques de formation sur le territoire, pour les métiers en tension. Des centres de formation et d'apprentissage seront créés en lien avec les métiers du digital. Enfin, Vichy Communauté souhaite stimuler l'esprit entrepreneurial, en développant et en animant des lieux d'accompagnement pour les entreprises, tels que des tiers-lieux, fab labs et espaces de coworking.



#### **3 ACTIONS PHARES**

### 1. IDENTIFIER, PROMOUVOIR, CONNECTER ET AMÉNAGER LE SITE DE MONTPERTUIS COMME SITE D'ACCUEIL DE L'INNOVATION INDUSTRIELLE

Le site de Montpertuis-Palazol, propriété de l'agglomération depuis le 10 novembre 2020, constitue un enjeu majeur de la dynamique reconquête industrielle l'échelle communautaire et métropolitaine. Ce site entend effet devenir en un espace permanent de dialogue, d'innovation et de développement, à la fois vitrine et locomotive d'un nouvel élan industriel vertueux. Compte tenu de son emprise et du caractère préservé du site, un campus industriel réunissant production, recherche et fonction support doit être imaginé afin d'éviter toute banalisation du site. En terme stratégique, la réalisation d'un plan guide apparaît comme un préalable nécessaire à tout aménagement.

#### 2. CRÉER ET STRUCTURER UNE FILIÈRE BOIS CONSTRUCTION VALORISANT LA RESSOURCE FORESTIÈRE LOCALE

différentes études conduites depuis près de 10 ans, tant au niveau national que régional, considèrent la mise en œuvre d'une filière bois dans la construction comme pouvant constituer un moteur de croissance important de la « filière bois ». Le territoire de Vichy Communauté compte tenu de son positionnement et de sa desserte, entend créer une filière bois construction au sein de son territoire afin de valoriser des essences forestières pour le moment délaissées. La pleine maturité des plantations FFN (Fonds Forestier National essentiellement Douglas) et les épidémies de scolytes sur les épicéas devraient redonner des perspectives pour l'exploitation du sapin pectiné et son usage en construction. La montée en puissance de l'utilisation des bois dits d'ingénierie et plus particulièrement le CLT (cross laminated timber), bois lamellé croisé, partout présent en Europe et en Amérique du Nord

mais peu utilisé en France, plaide en faveur du développement d'une filière bois intégrée sur un même site industriel. Cette orientation implique la mise en place sur le bassin de Vichy Communauté d'une filière de seconde transformation à forte valeur ajoutée en aval des unités de sciages.

### 3. DÉPLOYER DES PLATEAUX TECHNIQUES DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE POUR LES MÉTIERS EN TENSION

Vichy Communauté accueille sur son territoire de nombreuses formations liées au thermalisme, au tourisme ou aux services à la personne. La variété d'activités des entreprises industrielles présentes sur le territoire n'a pas permis de constituer des pôles formation relatifs à leurs métiers. La mise en œuvre de plateau technique sur le territoire permettrait de qualifier et d'anticiper les besoins en recrutement des industriels avec un focus particulier sur le domaine de la maroquinerie.

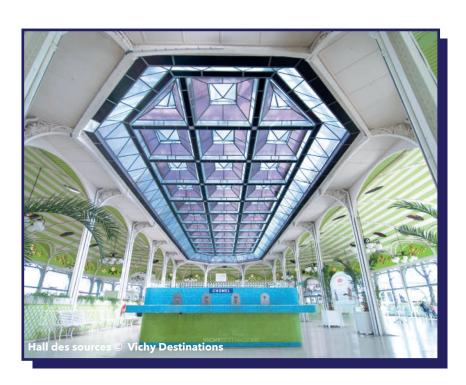


### 1.7. RENFORCER LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE EN S'APPUYANT SUR LES PATRIMOINES ET LES ATOUTS DE VICHY

# ✓ S'appuyer sur la ressource en eau comme vecteur d'attractivité touristique majeur

"Vichy, Grande Ville d'Eaux d'Europe, Reine des villes d'eaux", telle est l'ambition aujourd'hui portée par la Ville de Vichy et la Communauté d'Agglomération. Si les eaux thermales ont fait la renommée et la notoriété du territoire, avec une reconnaissance UNESCO, c'est auiourd'hui toutes les eaux du territoire que Vichy Communauté souhaite positionner comme levier de l'attractivité touristique des prochaines années. Ainsi, la mise en valeur des sources thermales et le renouveau thermal de Vichy seront soutenus, mais l'agglomération souhaite aussi miser sur le potentiel de développement touristique de ses rivières, au premier rang desquelles l'Allier, la Besbre et le Sichon. La rivière Allier est d'ores et déjà le support d'aménagement de loisirs qui seront poursuivis, en lien avec la constitution de la voie verte, partie prenante d'un itinéraire beaucoup plus grand permettant de rallier la Loire et le Haut-Allier. La source de la Besbre et le plan de Saint-Clément seront valorisés, et la valorisation des rives du Sichon sera l'occasion de développer la liaison depuis Vichy vers la Montagne Bourbonnaise le long de l'ancienne voie ferrée du Tacot. •





### ☑ Faire de tous les patrimoines un levier majeur de développement

Bien que le patrimoine thermal soit dominant, Vichy Communauté ne saurait oublier la richesse de ses autres patrimoines qu'ils soient bâtis, industriels, paysagers, historiques... Consciente potentiel d'attractivité et donc de développement de ses différents patrimoines, l'agglomération de Vichy souhaite lancer une réflexion afin de mieux connaître et mettre en valeur les patrimoines bâtis de son territoire, ainsi que ses patrimoines immatériels. Dans un autre registre, Vichy Communauté organisera

la sauvegarde des archives des communes pour approfondir la connaissance historique de ce territoire particulier, et souhaite développer un réseau connaissance des sites médiévaux de Billy, Busset et Châtel-Montagne... Enfin, les patrimoines naturels et paysagers, supports d'activités de pleine nature, seront valorisés et préservés afin de rester attractifs pour ces pratiques sportives et de loisirs en plein essor et très recherchées.•

### ☑ Accroître la fréquentation touristique du territoire sur les 4 saisons

Le positionnement du territoire vichyssois dans les dynamiques UNESCO et Jeux Olympiques Paris 2024 est une opportunité d'accroître fréquentation touristique au-delà de la seule saison estivale. Accueillir des délégations sportives en préparation à Vichy permettra en effet non seulement de dépasser la saisonnalité de l'activité des hôtels et restaurants, mais également de repenser l'accessibilité des sites du territoire en période creuse. Vichy Communauté souhaite donc capitaliser sur cette expérience des JO pour étendre la fréquentation touristique sur toute l'année. Pour cela, des efforts seront faits

pour développer le tourisme urbain culturel et patrimonial, l'offre de loisirs et de bien-être, ou encore l'accueil de congrès et de groupes qui peuvent se pratiquer en toutes saisons. De même, les sites phares et incontournables du territoire seront pérennisés et développés afin d'étoffer l'offre, et l'agglomération veillera à la bonne accessibilité de ces sites touristiques tout au long de l'année. Sur le plan des hébergements, Vichy Communauté accompagnera les porteurs de projets et leur professionnalisation, afin de fournir des prestations de qualité. Il s'agira, également, pour les hôteliers et

restaurateurs, de capitaliser sur l'expérience JO pour la mettre au service de l'accueil d'autres délégations hors-saison. Enfin. l'agglomération souhaite accroître les retombées liées aux résidences secondaires, redécouvertes par beaucoup d'urbains à l'occasion de la crise sanitaire. Ces occupants temporaires du territoire ont selon toute vraisemblance un réel potentiel de développement économique, à condition de leur proposer des services adaptés, tels que des conciergeries ou des politiques tarifaires spécifiques. •



### 2 ACTIONS PHARES

### 1. CONNAÎTRE ET METTRE EN VALEUR LES PATRIMOINE BÂTIS

Vichy Communauté dispose d'un patrimoine bâti important, mais insuffisamment connu et valorisé. Or, c'est un atout pour le développement touristique, ainsi que pour la qualité du cadre de vie et le développement économique des entreprises pouvant intervenir sur la mise en valeur de ces patrimoines. L'objectif est donc de recenser, puis diagnostiquer pour mettre en valeur ce patrimoine (approfondir les recherches, préserver, rénover, en faire des supports de visites et d'animations). Toute une filière pourrait se développer en lien avec ce patrimoine, y compris en matière de valorisation digitale.

### 2. DÉVELOPPER LA LIAISON VICHY - MONTAGNE BOURBONNAISE PAR L'AXE DU SICHON ET DE L'ANCIEN TACOT

Suite à la fusion entre Vichy Val d'Allier et la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise, la question de la diffusion du tourisme de Vichy vers le reste du territoire se pose. Cela passe par des boucles et des itinéraires maillant le territoire. L'axe historique et naturel que constitue la vallée du Sichon et l'ancienne voie ferrée du Tacot offre une opportunité de diffuser ces flux. Les objectifs sont donc d'aménager les bords du Sichon en cœur urbain et de proposer une itinérance douce qui s'approche autant que possible de l'axe historique du Tacot, afin de mêler l'offre de mobilité à l'histoire.





# GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

Cultiver le bien vivre ensemble, c'est avant tout prendre soin et être attentif aux autres. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons faire société et nous rassembler autour de biens que nous avons en commun et que nous devons protéger comme un précieux capital pour demain : la solidarité entre les générations et envers les plus fragiles, l'ouverture aux autres et l'épanouissement personnel à travers la culture ou le sport, l'accès aux soins et à la santé pour tous, la possibilité de bénéficier d'une alimentation saine et de qualité... Le projet de territoire de Vichy Communauté, en lien avec les actions de solidarité du Conseil Départemental, vise un mieux vivre pour chacun, des plus jeunes aux plus âgés, en ville comme à la campagne.



# 2.1. ÊTRE SOLIDAIRES : COORDONNER UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE



# **☑** Favoriser l'autonomie des jeunes

Les jeunes portent l'avenir du territoire : ils doivent pouvoir trouver leur place pour grandir, s'épanouir, quitter le cocon familial et s'investir pleinement sur Vichy Communauté. Plusieurs leviers doivent être mobilisés pour réussir à se construire comme jeune adulte confiant et autonome. Vichy Communauté souhaite, tout d'abord, accompagner les parcours professionnels et d'insertion par l'emploi des jeunes pour éviter en particulier le décrochage et la précarisation des plus démunis en formation et en expérience. Accès à des stages, premières marches vers l'emploi en lien avec les acteurs économiques du territoire, dispositifs d'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire

sans diplôme, accueil d'un jeune en service civique..., l'idée est de faciliter l'entrée de tous les jeunes dans le marché du travail sur l'agglomération. En lien avec les réflexions de Vichy Communauté sur l'amélioration des conditions de vie des étudiants. l'accès à un logement décent et parfois, dans un premier temps, à un hébergement adapté constitue une seconde priorité pour faciliter une meilleure autonomie des jeunes. Enfin, pour éviter les risques de ruptures de parcours et lutter contre l'isolement de certains jeunes sur le territoire, il apparaît primordial d'affirmer la mobilité comme un levier essentiel d'émancipation des jeunes du territoire, notamment ceux résidant en zones rurales et de montagne. •

# Accompagner nos aînés

Bien vivre son âge, c'est être bien dans son corps et dans sa tête. C'est aussi préserver son bienêtre en prenant soin de soi, et prévenir la perte d'autonomie en maintenant du lien social. Bien manger, apprendre à tout âge, se distraire, réaliser des activités physiques, adapter son logement au vieillissement, profiter du temps disponible... constituent ainsi les ingrédients essentiels d'une retraite active qu'il s'agit d'accompagner et de faciliter sur le territoire de Vichy Communauté. Cependant, en fonction de son parcours de vie et de ses conditions d'habiter. certains de nos aînés peuvent subir des ruptures et se sentir isolés. C'est pourquoi, le projet de territoire met l'accent sur trois leviers d'actions :

la santé prévention, physique comme psychologique, le maintien à domicile pour tous ceux qui le souhaitent et, enfin, la lutte contre l'isolement social qui touche de très nombreuses personnes âgées sur nos territoires urbains, périurbains, comme ruraux, notamment en ces temps de crises sanitaires.•





## ☑ Agir en faveur des publics précaires

Le territoire de Vichy Communauté présente des disparités de revenus et de situations sociales avec une part de ses ménages, notamment dans les poches urbaines et en secteur rural, vivant objectivement en rupture de la société, dans la fragilité, la pauvreté et/ou la solitude. La Communauté d'Agglomération n'a pas de compétence en matière d'actions sociales, mais elle vise une meilleure équité de traitement pour tous ses habitants. C'est pourquoi, favoriser l'inclusion sociale de tous et éviter l'exclusion des plus précaires se situent au cœur du projet de

territoire de Vichy Communauté. économique précarité l'isolement relationnel étant fortement liés, l'objectif de Vichy Communauté est d'intensifier les politiques de cohésion sociale et de solidarités existantes en jouant un rôle de facilitateur et d'impulsion dans différents domaines et auprès de différents acteurs: accompagnement dans insertion professionnelle durable, actions en faveur de l'accès aux soins et à la santé pour tous, soutien aux familles pour disposer d'un toit. L'action de la

Communauté d'Agglomération se situe essentiellement dans la connaissance des publics, mais également dans la mise en réseau des acteurs et des initiatives, notamment associatives, œuvrant déjà pour une meilleure inclusion sociale des publics vulnérables en situation d'abandon, d'exclusion et de rejet. L'objectif fixé par Vichy Communauté est, ainsi, d'éviter un risque de fracture sociale et d'assurer la cohésion d'ensemble de la Communauté d'Agglomération. •



# 2.1. ÊTRE SOLIDAIRES : COORDONNER UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE (suite)

# ☑ Mener une politique d'accueil des gens du voyage s'intégrant dans le schéma départemental

La réalisation et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage est une compétence de la Communauté d'Agglomération depuis sa création en 2002. En articulation avec les réflexions issues du schéma départemental d'accueil des gens du voyage en cours d'élaboration (2021-2027) et en lien avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2025, le projet de territoire de Vichy Communauté comprend trois leviers prioritaires. Il s'agit, tout d'abord, de maintenir et de renforcer le partenariat contractuel avec la CC de Saint-Pourçain, Sioule, Limagne pour l'accueil de petits groupes de circulants sur l'aire de Saint-Pourçain. L'objectif est ainsi de mutualiser, avec intercommunalités

voisines, les capacités d'accueil des gens du voyage à l'échelle de l'arrondissement de Vichy. Il s'agit, ensuite, pour Vichy Communauté de répondre à la demande d'accueil temporaire et exceptionnelle des très grands passages par l'extension de l'aire de Charmeil afin de pouvoir accueillir les très grands rassemblements (>80 caravanes). Enfin, Vichy Communauté a objectif d'accompagner la sédentarisation des familles de voyageurs installées depuis longtemps sur son territoire, en recensant leurs besoins, mais également en expérimentant l'aménagement d'un terrain familial locatif. •



# ☑ Mettre en relation les différents acteurs de la solidarité afin de créer de la cohérence dans le déploiement de projets citoyens et solidaires, sur l'ensemble du territoire

Le champ de l'action sociale n'est pas une compétence actuelle de l'agglomération et son déploiement sur Vichy Communauté reste donc à inventer. Le projet de territoire est l'occasion de poser un cadre de cohérence et de mobilisation pour tous les acteurs de la solidarité - institutionnels, associatifs, ou citoyens - impliqués auprès de différents publics. De nombreux chemins existent en matière de prise en

charge individualisée des habitants dans leurs besoins spécifiques d'accompagnement. Le risque principal est donc l'atomisation des dispositifs d'aide avec des coupures territoriales ou encore une fragmentation des prises en charge. Pour éviter ces cloisonnements, le projet de territoire de Vichy Communauté vise déjà à mieux connaître les besoins des publics, mais également à mettre davantage de liens et de synergies entre

les projets citoyens et solidaires déployés localement. Faire connaître et mettre en commun ce qui existe déjà sous forme d'annuaire afin de créer du dialogue entre les services, mais, également, envisager un cadre partagé, continu et intégré de solidarité à l'échelle de l'agglomération sous forme de Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) constituent des objectifs forts du projet porté par Vichy Communauté. •



#### **2 ACTIONS PHARES**

# 1. VERS LA CRÉATION D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE(CIAS)

Le manque de proximité de l'action sociale pour certains habitants de notre territoire crée un manque d'équité. Un travail de diagnostic des besoins des habitants et des communes est donc à mener afin d'envisager ensemble une organisation qui permette de répondre au mieux aux problématiques sociales du territoire. Une première étape a été lancée par le Département et les communes de Cusset, Bellerive et Vichy. Ces derniers ont missionné un cabinet d'études qui devra élaborer plusieurs scénarii d'organisation territoriale de l'action sociale sur les territoires concernés. Une seconde étape sera d'intégrer dans cette organisation toutes les communes de l'agglomération qui le souhaitent.

# 2. FAVORISER UNE PROXIMITÉ SOCIALE: FORMATION DES ÉLUS DES COMMUNES RURALES ET DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Afin d'améliorer la proximité sociale, une étude liée à l'efficience des politiques sociales et à l'organisation des différents acteurs sociaux de notre territoire est en cours. Cette action de Vichy Communauté vise à donner des pistes de réflexion pour améliorer l'efficacité des politiques publiques sociales. En amont, tous les maires des communes de Vichy Communauté devront être rencontrés afin de connaître leurs difficultés et leurs besoins ; et de réfléchir avec eux à une organisation plus en adéquation avec les attentes de leur population. Une des pistes de travail sera sans doute de créer un relais au sein des communes rurales entre les habitants et les acteurs sociaux dont les permanences se tiennent en cœur d'agglomération. Un volet formation devrait ainsi être mis en place.

# 2.2. PROMOUVOIR LA CULTURE ET LES ACTIVITÉS DE DÉTENTE ET DE LOISIRS

# ☐ Faire de la culture un levier d'attractivité et de développement du territoire

La culture est un axe fédérateur du projet de territoire de Vichy Communauté, au croisement des logiques de solidarité, de proximité et de mieux vivre ensemble. L'ambition culturelle de Vichy Communauté est de continuer à travailler en proximité, également de changer d'échelle pour en faire un marqueur puissant de son attractivité et de son développement, au même titre que le sport ou le tourisme. Il s'agit, pour cela, de s'appuyer sur la dynamique forte impulsée par le pôle d'excellence du Conservatoire artistique de Vichy Communauté, pour développer des partenariats et une mise en réseau à envisager à différentes échelles : communale et communautaire, mais également départementale (avec Montlucon) et métropolitaine en lien avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Clermont Auvergne Métropole. La création de "classes préparatoires" ou encore l'accueil d'élèves en formation sera une illustration concrète de cette mise en réseau. Par ailleurs, l'organisation de grands évènements, tels que la candidature à la Capitale Européenne de la Culture avec "Clermont-Massif Central" ou encore l'obtention en juillet 2021 de la labellisation UNESCO "Grandes Villes d'Eaux d'Europe", seront de nature à favoriser les échanges interculturels et sportifs, à exacerber l'effervescence européenne et à galvaniser l'énergie créative du territoire. •



# ☐ Faire de la culture et du sport un outil de solidarité du territoire

La culture, comme le sport, ouvrent au partage et au vivre ensemble. L'objectif du projet de territoire de Vichy Communauté est de s'appuyer sur les pratiques culturelles et sportives du quotidien, déployées sur tout le territoire, pour favoriser les échanges entre les générations et permettre une inclusion de tous les publics.

Des actions spécifiques sont donc prévues afin de sensibiliser les publics parfois éloignés des pratiques, faciliter l'accès pour tous, mais également adapter les pratiques à tous les âges, tous les niveaux et toutes les disciplines : enfants et très jeunes publics en partenariat avec les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et les crèches de Vichy Communauté, adultes, troisième et quatrième âges, Handimusic et Handisport au service de l'inclusion...•





# → Accompagner le développement personnel grâce à la culture et au sport

Les enjeux de bien-être, qu'il soit physique comme mental, incluent nécessairement épanouissement personnel des habitants par les arts et le sport. L'objectif est de promouvoir et de développer les actions culturelles et sportives en direction de tous les publics et sur l'ensemble du territoire communautaire. Les lieux emblématiques de pratique du territoire, tels que le Conservatoire encore l'Opéra, doivent davantage s'ouvrir au plus grand nombre et viser à offrir de meilleurs services de proximité aux publics. Ils doivent, également, se décloisonner et résonner sur l'ensemble du territoire par le maillage qu'ils peuvent offrir. Leur pérennisation et leur renouvellement en dépendent. Plusieurs actions sont prévues pour permettre de diversifier l'offre sportive et culturelle : partenariats associatifs et scolaires, tournées aménagement itinérances, nouveaux équipements ou rénovation de locaux existants. Cette démarche autour d'un maillage territorial à renforcer inclut notamment une réflexion sur la lecture publique. Elle s'intègre, également, en articulation avec les espaces de pleine nature de la Montagne Bourbonnaise et de la rivière Allier qui peuvent devenir des supports pour des activités ludiques, conviviales ou même méditatives, pour tous les publics. •



#### **3 ACTIONS PHARES**

## 1. RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SAINT-YORRE POUR UN MEILLEUR SERVICE DE PROXIMITÉ

Dans le cadre du transfert de compétence de l'enseignement musical à Vichy Communauté et de la fusion des conservatoires, des sites de proximité ont été maintenus : Bellerive-sur-Allier, Saint-Yorre et Saint-Germaindes-Fossés. Le site de Saint-Yorre est vieillissant et nécessite une rénovation afin d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves, à l'instar des autres sites d'enseignement musical de l'agglomération.

## 2. DÉVELOPPER LA SECONDE SPÉCIALITÉ DU CONSERVATOIRE "ARTS DE LA SCÈNE", DÉVELOPPER UN PARTENARIAT ASSOCIATIF POUR LA DANSE

Le Conservatoire d'agglomération est un Conservatoire à Rayonnement Départemental. Afin de conserver ce classement, qui permettra un rayonnement plus largement sur le territoire et l'obtention de subventions plus importantes du Département, il est nécessaire de mettre en place dès la prochaine rentrée une deuxième spécialité, et ainsi d'ouvrir une classe de

théâtre. Par ailleurs, la stratégie de l'établissement ayant été développée autour des arts de la scène, l'enseignement de la danse sera également présent grâce à un partenariat avec le milieu associatif.

# 3. CAPITALISER SUR LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE (APN) EN MONTAGNE BOURBONNAISE POUR FAIRE VENIR DES PRATIQUANTS DE TOUS ÂGES, TOUS NIVEAUX ET MULTI DISCIPLINES

L'offre en activités de pleine nature (APN) du territoire a beaucoup évolué ces dernières années. Le territoire Vichy Communauté dispose aujourd'hui d'une offre d'infrastructures APN, publics comme privés, de qualité, qui répondent aux exigences des usagers et des fédérations. Le territoire a, également, la chance de pouvoir compter sur la présence de plusieurs professionnels reconnus dans l'encadrement de de haut niveau. Forts de ces atouts, Vichy Communauté pourrait proposer des stages de perfectionnement pour sportifs outdoor en s'appuyant sur les infrastructures de pointe du cœur d'agglomération (CREPS...)

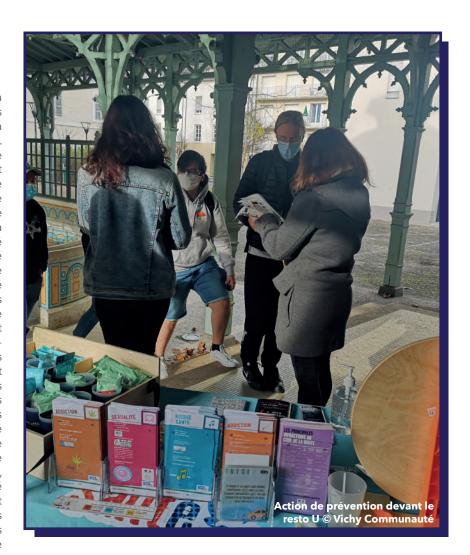
et sur les environnements favorables à la pratique en Montagne Bourbonnaise. Il est, par ailleurs, primordial pour Vichy Communauté de valoriser l'offre et mettre à disposition l'information autour des APN. A ce jour, à l'échelle du territoire, aucune communication APN n'est accessible (site internet, documents, ...), sauf pour les chemins de randonnée PR. Aucun produit APN n'est également promu. L'offre est également peu visible sur les plateformes spécialisées Un site internet semble donc indispensable pour remplir cette fonction. La stratégie générale de communication autour des APN est à dessiner en prenant garde de ne négliger aucune cible. La commercialisation de produits, notamment nouveaux en lien avec le programme d'accompagnement de Design de l'offre proposé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, est aussi une étape importante dans la visibilité de l'offre APN sur Vichy Destinations et Vichy Communauté.

# 2.3. DÉVELOPPER ET RENFORCER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, EN VEILLANT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES

# ☑ Œuvrer pour un environnement favorable à la santé

La santé est une préoccupation majeure, qui fait depuis quelques années partie des priorités de la d'Agglomération. Communauté Vichy Communauté est un territoire à fort potentiel d'innovation et d'expérimentation en matière de santé. En faisant du thermalisme un atout santé au service de tous ses habitants, ou encore à travers le partenariat développé plus récemment avec l'Université Clermont Auvergne (UCA) sous le concept de "city lab", la Communauté d'Agglomération déploie des projets de santé publique pour le plus grand nombre en associant chercheurs, entrepreneurs, startups, mais également citoyens et monde associatif. Le but est d'intégrer la dimension santé, dans le sens global du terme, dans les réflexions et le pilotage des projets développés par Vichy Communauté en lien avec ses objectifs de promotion de l'activité physique pour lutter contre la sédentarité, de développement de mobilité innovante et d'accompagnement populations les plus fragiles, telles que les personnes vieillissantes. Les espaces de pleine nature de la Montagne Bourbonnaise et de la plaine constituent, à titre d'exemple, des spots favorables à l'activité physique de nos habitants à aménager et promouvoir dans cet objectif. •





# ☑ Développer l'offre de soin, son maillage et son organisation

En déclinaison du Contrat Local de Santé (CLS) signé en octobre 2019 et porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et Vichy Communauté, le territoire démontre sa volonté d'agir en faveur du bien-être et de la pleine santé de ses habitants. L'égal accès à une offre de soin de qualité, maillée sur l'ensemble du territoire, est une priorité du projet de territoire. En fonction des besoins du territoire et des tensions observées sur certains soins, l'offre doit être renforcée ou diversifiée

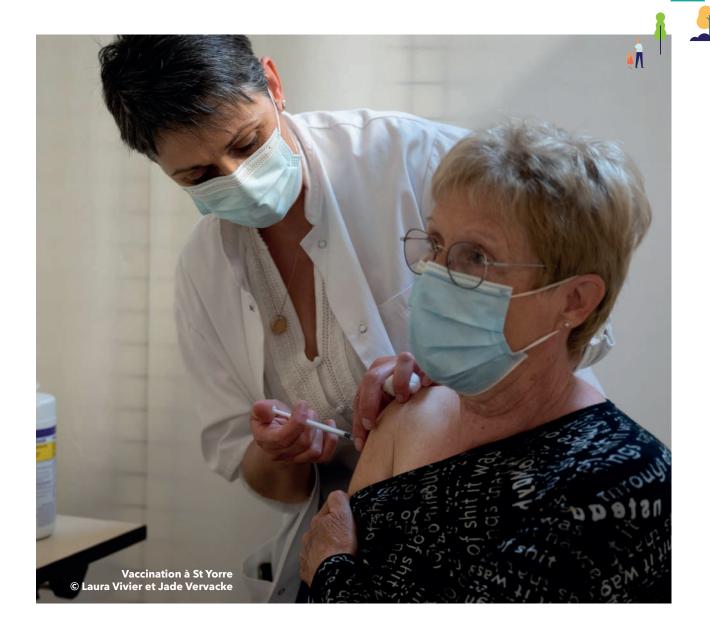
par l'accueil de professionnels de santé lorsque cela est envisageable, notamment en exercice regroupé, ou par le développement de nouvelles formes de soins, telles que la télémédecine dès lors qu'elle est accompagnée et encadrée. Il s'agit, pour la Communauté d'Agglomération, de favoriser, d'accompagner et de structurer le parcours de santé, notamment pour les publics spécifiques. Cette offre de soin participe pleinement de l'attractivité du territoire.

# → Favoriser l'accès aux soins pour tous et en continu

Les déterminants sociaux de la santé sont les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie. Ces déterminants sont une des causes des inégalités observées sur le territoire et doivent, à ce titre, être appréhendés pour limiter une aggravation des écarts ou des fractures entre territoires. C'est pourquoi, dès le plus jeune âge, mais également lors de l'adolescence et plus tard,

il convient d'agir en faveur d'une meilleure promotion et prévention de la santé physique et morale. La médecine universitaire, ainsi que l'accompagnement en soin pour les jeunes et les personnes âgées en situation de vulnérabilité constituent des leviers d'action importants de Vichy Communauté pour limiter des pratiques défavorables à la santé, disposer de dépistages et de détections précoces ou, plus simplement, faire adopter les gestes qui sauvent.•

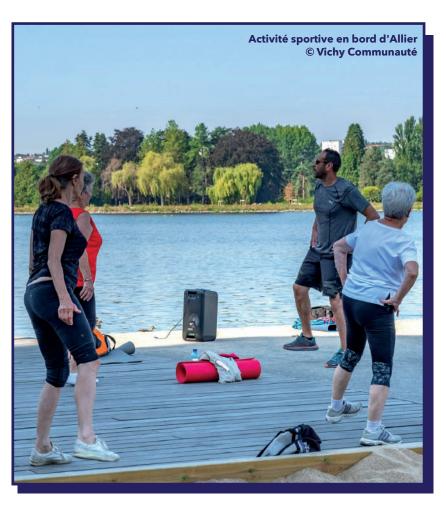




# 2.3. DÉVELOPPER ET RENFORCER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, EN VEILLANT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES (suite)

# □ Agir en faveur de la santé mentale

Au même titre que la santé physique, favoriser la bonne santé mentale de la population est un des objectifs du Contrat Local de Santé. Au-delà du renforcement du parcours de soins des personnes atteintes de troubles physiques, agir en amont de ces difficultés de manière transversale est un point important à développer. Dans ce cadre, Vichy Communauté souhaite faciliter la concertation et la coordination sur ce sujet par la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé Mentale. Cette mission comprend notamment l'organisation de la semaine d'information de la santé mentale qui constitue un moment privilégié pour partager, avec le grand public, de l'information de proximité sur les différentes approches de la santé mentale et aider au développement d'un réseau de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.





## ☑ Développer la prévention au service de la santé

Vichy Communauté est un territoire engagé depuis plusieurs années en matière de promotion et de prévention pour la santé de ses habitants. Outre l'action spécifique du City Lab développée en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne (UCA), le territoire développe différentes actions multithématiques en fonction des publics cibles et des besoins prioritaires identifiés sur le territoire. Il s'agit de considérer la

santé, mais aussi le bien-être des habitants de Vichy Communauté comme un objectif majeur pour aujourd'hui, mais aussi dans une perspective de long terme. C'est toute la chaîne de la santé qu'il s'agit d'impacter. Ces actions de prévention santé sont à conduire de manière solidaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération et en association avec les nombreux acteurs impliqués dans ce domaine.



#### **3 ACTIONS PHARES**

## 1. STRUCTURATION DU **PARCOURS DE SANTÉ ÉDUCATIF DE L'ENFANT ET DE** L'ADOLESCENT (0-16 ANS)

Le parcours éducatif a pour but de regrouper et de structurer les dispositifs à tous les niveaux scolaires, et concerne à la fois l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé.

Cette opération pourrait se décliner en différentes étapes :

1/ État des lieux

- 2/ Formation des acteurs locaux au contact du public cible
- Actions d'interventions indirectes sur l'environnement
- 4/ Actions d'intervention directes sur les compétences et savoir-être des enfants et de l'environnement familial.

Des actions portées par la Communauté d'Agglomération en partenariat avec des acteurs du territoire sont déjà identifiées. Quelques exemples concrets peuvent illustrer la structuration du parcours de santé des jeunes : Programme Vivons en Forme (Formations santé) - Appel à projet PACAP (Petite enfance Alimentation Corpulence Activité physique) - Dispositif Classe Coubertin- Création d'un protocole de repérage des troubles de l'enfant dès le plus jeune âge.

#### 2. FAIRE DU THERMALISME **UN ATOUT SANTÉ POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE**

Le thermalisme est une des richesses de notre territoire dont les bienfaits sur la santé sont reconnus. Longtemps associé à un public éloigné de notre territoire, il faut donc favoriser l'accès de ce milieu à notre population locale.

Un travail partenarial a été amorcé notamment sur la santé au travail à travers la prévention du burn out pour les salariés et chefs d'entreprise du territoire. De manière plus globale, une offre auprès des étudiants autour de la santé et du bien être est un axe à développer.

Par ailleurs, la crise sanitaire a également permis de travailler avec la Compagnie de Vichy, sur une offre thermale dans le cadre des « covid longs ».



## 3. UN CITY LAB POUR LA PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA LUTTE **CONTRE LA SÉDENTARITÉ**

La promotion de la santé par la pratique régulière d'une activité physique et la lutte contre la sédentarité est un enjeu majeur des politiques de santé publique. De nombreuses démarches, campagnes de sensibilisation réaménagement territoires voient le jour afin d'inciter la population à acquérir des modes de vie sains. Parmi elle, le City Lab a pour ambition de faire de l'agglomération de Vichy, un territoire d'expérimentation autour de la promotion de la santé par l'activité physique et la lutte contre la sédentarité.

Les objectifs sont d'observer les comportements, de recenser l'existant. d'expérimenter des programmes et outils innovants, de communiquer et sensibiliser.

A travers le City Lab, de nombreuses actions seront mises en place afin de toucher l'ensemble de la population à travers les différents contextes d'activité (au travail, à la maison, les loisirs et les déplacements).



# 2.4. SOUTENIR UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION LOCALES, SAINES, DURABLES ET DE QUALITÉ



# ✓ S'appuyer sur le PAT comme levier de la transition agroécologique des exploitations agricoles

"Manger mieux" est un objectif phare du projet de territoire qui nécessite un engagement de Vichy Communauté et de tous ses partenaires, du producteur au consommateur, sans oublier les transformateurs et les distributeurs. Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) répond à cette ambition. plan d'action, déployé depuis 2018, s'inscrit dans une démarche de long terme. Vichy Communauté compte aujourd'hui 400 agriculteurs sur son territoire, dont 80 exploitants qui effectuent de la vente en proximité. L'objectif est d'intensifier et de promouvoir ces productions alimentaires locales qui se veulent saines, durables et de qualité au bénéfice des habitants et agriculteurs du territoire. Plusieurs

actions sont retenues dans le PAT couvrant tous les champs de l'alimentation : veille foncière, production et diversification pour un ancrage territorial de l'alimentation, justice sociale, éducation et santé alimentaire, sensibilisation du public, lutte contre le gaspillage alimentaire, animation de réseaux d'entreprises et de commerces pour relocaliser la vente et l'approvisionnement de la restauration collective. L'enjeu, pour Vichy Communauté, est d'accompagner et de valoriser de nouveaux modes de production agroécologiques à notamment un accompagnement des exploitants, mais aussi l'expérimentation sur des espaces tests et des lieux emblématiques. •

# ☑ Faire de la restauration collective le vecteur d'une alimentation locale, saine, durable et de qualité

Le PAT constitue une opportunité pour changer les habitudes alimentaires. La restauration collective, qu'ils s'agissent des services de restauration scolaire et universitaire, des services de restauration des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans, des établissements de santé, ou encore des établissements sociaux et médico-sociaux, est un vecteur indéniable de modification de ces pratiques alimentaires, mais aussi de structuration de toute une filière locale. La loi EGALIM comprend de nombreuses mesures

pour la restauration collective : interdiction du plastique, repas dit "végétariens", produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire... Elle fixe, en particulier, un objectif à l'horizon du 1<sup>er</sup> janvier 2022 de proposer au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. Vichy Communauté entend montrer l'exemple pour appliquer les objectifs de la loi EGALIM sur l'ensemble des cantines des communes de l'agglomération et plus directement grâce à la gestion d'une Unité Territoriale

de Restauration. Des études, des expérimentations et des phases de formation sont à conduire afin de tester des solutions avec les cuisiniers, gestionnaires et producteurs permettant de mettre en capacité l'approvisionnement local sur l'ensemble du territoire.



# ■ Sensibiliser les habitants à une alimentation locale, saine, durable et de qualité

Les circuits courts et de proximité favorisent un rapprochement entre producteurs locaux et consommateurs. Ils visent à limiter les intermédiaires (vente directe ou 1 intermédiaire maximum) de manière à mieux rémunérer les agriculteurs. Ils s'inscrivent, également, dans l'objectif

transversal de prévention / nutrition / santé porté par Vichy Communauté, en sensibilisant les habitants aux bienfaits d'une alimentation locale, saine et de qualité. C'est pourquoi, le projet de territoire soutient les actions de sensibilisation (forum), de valorisation et de promotion (guide) des productions locales

présentes sur les exploitations, les différents marchés alimentaires de l'agglomération ou dans les magasins de producteurs. Ces initiatives, qui peuvent aussi venir des citoyens, permettent de retrouver du lien et d'instaurer de la confiance entre producteurs et consommateurs. •

# ✓ Faire réseau auprès des acteurs de l'alimentation locale, saine,

Avec le confinement, beaucoup de producteurs se sont regroupés pour vendre directement aux consommateurs. La Communauté d'Agglomération doit jouer son rôle pour mettre en relation et en dynamique les différents acteurs de la gouvernance alimentaire au sein

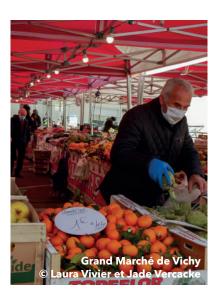
durable et de qualité

de son territoire et déployer des partenariats à toutes les échelles, du local au global. Un réseau national des PAT existe. Le PAT de Vichy Communauté pourra, en particulier, trouver des articulations et viser une coordination avec les PAT en phase d'émergence situés à proximité. Acteurs publics institutionnels, agriculteurs et entreprises, associations, citoyens, monde de la recherche, Vichy Communauté souhaite faire réseau et jouer des alliances ouvertes avec l'ensemble des parties prenantes du système alimentaire local. •

# ☐ Faciliter l'accès physiquement et socialement à une alimentation locale, saine, durable et de qualité

L'accès à une alimentation saine et durable est une priorité de Vichy Communauté. Des freins socio-économiques existent encore et l'agglomération doit continuer à agir et à innover pour faciliter les accès de tous les habitants à une alimentation de qualité, rémunératrices pour les producteurs locaux. Cette accessibilité doit être d'abord sociale, c'est-à-dire viser les publics prioritaires, en situation

de précarité et/ ou bénéficiaires de l'aide alimentaire. Elle a pour objet de favoriser une meilleure justice sociale à travers l'alimentation. Cette accessibilité doit être, également, physique, notamment par le développement de jardins familiaux, la création d'espaces de production en hyper centralité ou encore le maintien et le déploiement de marchés de producteurs locaux. •



### 2 ACTIONS PHARES

### 1. ETUDE ET MISE EN ŒUVRE DE L'UNITÉ TERRITORIALE DE RESTAURATION COLLECTIVE -VERS UNE UNITÉ DE RESTAURATION COLLECTIVE EXEMPLAIRE

Dans le cadre de la loi EGALIM, l'objectif est de mutualiser l'outil de la cuisine centrale de Cusset afin de produire des repas pour les villes de Cusset, de Vichy et de Bellerive sur Allier (et éventuellement d'autres communes) dans une logique d'approvisionnement de 100 % de produits bio et/ou locaux et/ou sous signe officiel de la qualité d'ici 2026.

# 2. CRÉER DES LIEUX DE PRODUCTION AGRO-ÉCOLOGIQUE EMBLÉMATIQUES

Deux lieux potentiels sont identifiés pour répondre à l'objectif de production d'une agriculture plus compatible avec la transition agroécologique: la plaine agricole du Parc Naturel Urbain et la plaine alimentaire identifiée dans le PLU du Vernet. Ces espaces seront des lieux vitrines pour l'expérimentation de techniques agro-écologiques innovantes, mais représentent également des lieux pédagogiques et de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation durable pour les habitants, les scolaires, ...

# 2.5. DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS INTÉGRÉE ET DE QUALITÉ POUR SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES JEUNES AUX ENJEUX DU MONDE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

# → Faciliter l'accès des familles aux différents modes de garde du territoire

Vichy Communauté accompagne aujourd'hui les familles et leurs enfants, de l'âge de 3 mois jusqu'à l'adolescence. La Communauté d'Agglomération dispose notamment d'un Espace famille, virtuel et accessible à tous, qui rassemble toutes les informations utiles concernant l'école, la cantine, la garderie, ou les activités périscolaires.

En matière de garde pour les tout-petits, plusieurs modes d'accueil sont proposés de manière à ce que chaque famille dispose d'un véritable choix : accueil ponctuel ou sur plusieurs années, accueil individuel à travers les crèches familiales et les relais d'assistantes maternelles ou accueil collectif dans des crèches, structures publiques ou privées. La principale difficulté rencontrée par la collectivité est l'anticipation des attentes et des besoins des familles de son terri-

toire. En fonction des dynamiques démographiques, mais également des évolutions des modes de vie, de travail et d'habiter, les parents sont susceptibles d'exprimer des besoins variés et évolutifs qu'il s'agit d'appréhender au mieux. C'est pourquoi, le projet de territoire de Vichy Communauté souhaite se projeter sur 2035 en agissant sur plusieurs leviers d'action pour éviter que des enfants soient en inégalité sur le territoire : l'animation d'un réseau territorial des professionnels de la petite enfance, le maintien d'installation d'assistantes maternelles notamment sur les secteurs ruraux plus dépourvus en mode de garde, la création d'un guide de la petite enfance à destination des familles ou encore la mise en place d'un observatoire démographique pour harmoniser l'offre globale aux besoins des familles (naissances, nouveaux arrivants, départs). •





# ☑ Développer sur l'ensemble du territoire un accueil de qualité en centre de loisirs

Les centres de loisirs de Vichy Communauté accueillent enfants de 3 ans à 17 ans. En lien avec la Ville de Vichy qui s'est vue décerner le titre de « Ville Amie des Enfants » pour les années 2020-2026, la Communauté d'Agglomération souhaite promouvoir les droits de l'enfant et valoriser des actions en direction des 0-18 ans. Les structures d'accueil et de loisirs pour la jeunesse constituent des lieux privilégiés pour mettre en place des projets éducatifs ambitieux prévalant pour toutes les offres de loisirs du territoire. Vichy Communauté entend développer un maillage territorial de l'offre cohérent pour les familles et agir pour une meilleure mise en réseau des différents gestionnaires de centres de loisirs de manière à instaurer des complémentarités et de nouvelles collaborations. •



# ☑ Faire de nos jeunes les citoyens du monde de demain

Les jeunes doivent pouvoir s'engager s'ils veulent changer le monde. Vichy Communauté souhaite offrir à la grande jeunesse, de l'adolescent (11-16 ans) au futur adulte (16-18 ans), la possibilité d'acquérir une expérience dans le domaine de la solidarité et de la fraternité. L'objectif est d'inciter les jeunes à devenir des acteurs de leur territoire, à favoriser leur ouverture au monde, à apprendre de soi grâce aux autres. Il s'agit de préparer et de responsabiliser nos jeunes citoyens au monde de demain, un monde plus solidaire, plus collaboratif et plus durable où l'habitant/

usager doit nécessairement faire sa part des choses. Les nouvelles générations doivent apprendre à se mobiliser, à vivre ensemble dans un monde numérique, à trouver leurs repères pour manger et bouger, à s'épanouir individuellement et collectivement. Il revient à Vichy Communauté de les accompagner de manière adaptée avec le réseau d'acteurs du territoire (Mission locale et Point Info Jeunes, notamment) et des dispositifs tels que le BAFA citoyen. La dynamique développée par la labellisation "Terre de jeux" de Vichy Communauté constitue une opportunité formidable pour faire vivre aux jeunes l'aventure et les valeurs de l'olympisme et du paralympisme. Mais, il faudra viser plus loin que la seule échéance de 2024 pour donner le goût de l'engagement à tous nos jeunes. •





# ☑ Engager nos structures d'accueil dans une démarche éco responsable

En déclinaison de la stratégie de Vichy Communauté en faveur des transitions écologiques et énergétiques, les structures d'accueil pour la petite enfance et la jeunesse doivent s'intégrer dans une démarche globale de développement durable. Chaque

structure, à son niveau et selon ses possibilités, doit faire évoluer ses pratiques quotidiennes (écogestes), améliorer les équipements et les conditions d'accueil (exemple : suppression des perturbateurs endocriniens de nos structures) et agir par des actions pédagogiques auprès des personnels et des enfants accueillis. Un partenariat avec la cuisine territoriale incluant des réflexions sur l'alimentation et le gaspillage alimentaire est, en particulier, à conduire dans cet objectif. •

#### **2 ACTIONS PHARES**

# 1. FAVORISER L'OUVERTURE DES JEUNES AU MONDE

S'ouvrir au monde, c'est découvrir de nouvelles cultures et rompre avec son quotidien. C'est aussi faire des rencontres, bousculer son mode de vie, vivre l'expérience de la diversité et de la cohésion. Vichy Communauté souhaite encourager l'ouverture d'esprit en favorisant, notamment, la mobilité nationale et internationale de ses jeunes avec ses villes partenaires liées par un jumelage. L'agglomération entend, également, s'appuyer sur les grandes dynamiques territoriales, telles que les Jeux Olympiques et le Label UNESCO, pour intégrer les jeunes dans l'émulation de ces grands temps forts. Des groupes de jeunes pourront, par exemple, se rendre à Paris pour vivre l'ambiance des JO et partager, ainsi des émotions incomparables.

#### 2. CRÉER UN OBSERVATOIRE DÉMOGRAPHIQUE POUR HARMONISER L'OFFRE GLOBALE AUX BESOINS DES FAMILLES

Combien de bébés devrons-nous accueilliren 2035? La réponse est loin d'être simple. C'est pourquoi, Vichy Communauté souhaite créer un observatoire démographique pour recenser les naissances, mais aussi les besoins de garde des nouveaux arrivants, ainsi que les départs du territoire de manière à mieux équilibrer l'offre de garde à la demande. Cet observatoire permettra d'adapter l'offre au nombre d'enfants sur des cycles de 3 ans. Il servira, également, de catalyseur pour impliquer les organismes tutélaires en vue de disposer des données nécessaires.







# ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'URGENCE CLIMATIQUE EST UNE RÉALITÉ INCONTESTABLE AUJOURD'HUI. VICHY COMMUNAUTÉ VEUT AGIR, DE MANIÈRE RÉELLE ET CONCRÈTE, À SON NIVEAU POUR LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES DE CE CHANGEMENT CLIMATIQUE NOTAMMENT À TRAVERS UNE POLITIQUE FORTE EN FAVEUR DE LA DÉCARBONATION AFIN DE RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU TERRITOIRE D'ICI 2035, UNE BONNE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU, L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LES MOBILITÉS DURABLES ET DÉCARBONNÉES.



# 3.1. ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE

# ☑ RÉDUIRE : mieux connaître, piloter et réduire les émissions associées aux consommations énergétiques

Les émissions de CO2 proviennent essentiellement de la combustion d'énergie et la consommation représente la part la plus importante des gaz à effet de serre (GES). C'est donc le premier domaine d'intervention pour réduire les émissions de CO2.

Vichy Communauté s'est engagée, au travers de son projet de Plan Climat Air Énergie Territorial, à horizon 2050 à diviser par 2 environ ses consommations énergétiques par rapport à 2012.

D'après le diagnostic Air Energie Climat réalisé en 2018, il est possible, sur le territoire, de réduire au maximum de 58% les consommations d'énergie à horizon 2050 par rapport à 2015 (à population constante). Ceci représente le scénario le plus ambitieux pour le territoire, et signifie que tous les bâtiments (logements, bâtiments tertiaires et agricoles) aient été rénovés pour atteindre un niveau BBC (étiquette B après rénovation), que les pratiques de déplacement habitants du territoire, notamment dans leurs déplacements domicile-travail, aient évolué vers des modes alternatifs (transports en commun, covoiturage, vélo ...) et que l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, citoyens ...) soient impliqués dans la démarche. Vichy Communauté souhaite être

Vichy Communauté souhaite être pro actif sur ce sujet notamment en montrant l'exemple avec des bâtiments publics qui consomment moins, en massifiant la rénovation énergétique du parc privé par le développement d'un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) à l'échelle du Département de l'Allier, et en encourageant les initiatives citoyennes pour la transition énergétique.



# **☑ DÉCARBONER : limiter les émissions,** favoriser la séquestration

Vichy Communauté souhaite s'engager vers des opérations de décarbonation sur son territoire afin de participer localement aux objectifs de neutralité carbone émis par l'Etat à horizon 2050. Les actions visant à la décarbonation peuvent être la recherche d'alternatives moins émettrices de dioxyde de carbone (énergie renouvelable,



énergie nucléaire, gaz naturel dans une moindre mesure), de processus plus économes en énergie (efficacité énergétique, cogénération), de modes de production plus sobres (télétravail, services) ou encore la capture et la séquestration du CO2 avant ou après l'utilisation de combustibles.

Sur son territoire, l'agglomération de Vichy souhaite ménager une transition progressive vers un modèle agro-écologique, créer un terreau propice à la structuration de filières industrielles décarbonées, préserver et gérer durablement les forêts et initier des mobilités durables et innovantes. •



# ☑ PRODUIRE : organiser la production sur notre territoire, couvrir nos consommations par des énergies renouvelables et décarbonées

La Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté s'est engagée, au travers de son projet de Plan Climat Air Énergie Territorial, à horizon 2050 à multiplier par 3 environ sa production d'énergie renouvelable et locale par rapport à 2015. Avec la réduction de moitié des consommations énergétiques sur son territoire, l'agglomération deviendrait donc autonome énergétiquement.

La construction d'un mix énergétique dé carboné est un objectif important

pour l'agglomération. Cependant, il paraît important de disposer d'une acceptabilité importante autour de cet objectif, et d'une feuille route claire et partagée. A court terme, et en cohérence avec son PCAET, Vichy Communauté lance un schéma Directeur des énergies, pour réinterroger sa stratégie énergétique, en lien avec les enjeux de décarbonation et les échéances liées à l'urgence climatique.

#### **2 ACTIONS PHARES**

# 1. MONTRER L'EXEMPLE AVEC DES BÂTIMENTS PUBLICS QUI CONSOMMENT MOINS

Les consommations énergétiques de la Communauté d'Agglomération se répartissent de la manière suivante : 12 GWh pour les bâtiments et l'éclairage public et 4 GWh pour l'assainissement.

Le premier objectif est de réduire de 15% les consommations énergétiques du parc entre 2021 et 2026.

Cela passe, dans un premier temps, par une planification des actions de maîtrise de l'énergie et des opérations de rénovation ou d'optimisation. Le Schéma Directeur Immobilier Énergétique pour les bâtiments de la Ville de Vichy et de Vichy Communauté et le Programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour la Transition Énergétique) pour les autres communes de l'intercommunalité seront les outils centraux de cette politique.

L'établissement étudiera systématiquement, lors des travaux de rénovation énergétique, les possibilités de conversion des installations de chauffage.

Il sera mis en place des indicateurs en kWh/m2/an d'énergie primaire par catégories de bâtiments pour les usages chaleur/rafraîchissement et les comparer avec des valeurs de références locales pour identifier les bâtiments prioritaires.

Le recours à des outils numériques sera mis en avant afin de mieux piloter les bâtiments au service de la maîtrise d'énergie (Smart Grids / Smart City).

#### 2. METTRE EN ŒUVRE UN SCHÉMA DIRECTEUR DES ENERGIES

Les difficultés rencontrées sur le développement de projets de production d'énergies renouvelables et leurs implantations, les tensions foncières montrent la nécessité de concertation, d'une pédagogie très en amont, sur les processus, les impacts, les lieux d'implantation opportuns (gisements, proximité des habitations ou d'activités diverses...).

Au regard des enjeux, et des ambitions de Vichy Communauté, Il y a une nécessité de travailler sur une planification globale sur le volet « énergie ».

Ainsi, le Plan Paysage pour la Transition Energétique valant Schéma Directeur des Energies devra aboutir à :

- un plan guide opérationnel ayant vocation à être intégré dans les documents de planification, pour cartographier le mix de production d'énergies renouvelables,
- Définir le Profil énergétique du territoire avec une carte des potentiels, des contraintes techniques et réglementaires, un Diagnostic de Positionnement d'acteurs, un travail avec les habitants et des acteurs experts du domaine

En résumé: ré-enchanter la transition énergétique et la complexité de sa mise en œuvre, en apportant un regard nouveau, créatif, transdisciplinaire et attentionné pour notre territoire.

# 3.2. L'EAU, LA PRIORITÉ ENVIRONNEMENTALE

# ☑ Agir sur la prévention des inondations

Une partie du territoire de Vichy Communauté est reconnue territoire à risque important en raison de son exposition aux risques d'inondation. La stratégie de développement communautaire, développée par le service de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), intègre des objectifs d'un aménagement qui rend le territoire plus résilient face aux risques d'inondation.

Cette stratégie passera notamment par l'établissement et la labellisation d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Ce document comprendra un programme d'actions axé sur le développement de la culture du risque, l'alerte des crues, la gestion de crise, la réduction de la vulnérabilité des enjeux, la gestion des écoulements et des ouvrages de protection.

Vichy Communauté souhaite également travailler un Plan Intercommunal de Sauvegarde. En effet, le territoire est exposé à différents risques naturels et technologiques. Il doit s'y préparer collectivement en identifiant, en coordonnant et en mutualisant actions et moyens qui permettront une gestion plus efficace des crises. •





# ☑ Garantir une ressource en eau potable de qualité

Vichy Communauté est compétente en matière d'eau potable sur une partie de ses communes depuis 2020. Elle souhaite donc établir une feuille de route permettant d'optimiser la production, la sécurisation de la ressource et la distribution d'une eau potable de qualité sur tout le territoire. Cet objectif autour de l'eau semble particulièrement stratégique compte tenu des pénuries de plus en plus régulières notamment sur la Montagne Bourbonnaise. •

# ☑ Améliorer la qualité des milieux aquatiques et des eaux thermales

L'eau est un élément structurant et fédérateur de notre intercommunalité.

Vichy Communauté, à travers les Contrats Territoriaux sur différents cours d'eau, porte des actions de préservation et restauration des milieux aquatiques. Des travaux continueront d'être menés au niveau des bassins versants pour assurer une bonne continuité écologique. Un focus sera évidemment apporté aux eaux thermales, eaux emblématiques de l'agglomération.

Outre les aspects environnementaux, cette amélioration permettra de développer des lieux de baignade à des fins touristiques et de loisirs. •



# ☑ Rendre le territoire perméable

De par sa compétence liée aux eaux pluviales, l'agglomération souhaite mieux appréhender la gestion des eaux de pluie dans les politiques d'aménagement du territoire. Cette politique consiste notamment à trouver des solutions alternatives au « tout tuyau ». Afin d'intercepter un maximum de précipitations, Vichy Communauté souhaite donc favoriser le développement de végétations pérennes et résilientes en accord avec les usages de chaque site.

# → Mettre en valeur nos cours d'eau

Après une mise en valeur de la rivière Allier autour des aménagements des berges et de la voie verte, la Communauté d'Agglomération affiche une ambition forte autour de la valorisation du Sichon que ce soit dans sa partie urbaine (Cusset / Vichy) ou dans sa partie plus rurale (de Cusset à Lavoine).

# ☑ Déployer un réseau d'assainissement des eaux de qualité sur tout le territoire

A l'image de sa compétence sur l'eau potable, Vichy Communauté souhaite établir une feuille de route permettant de déployer un réseau d'assainissement de qualité sur tout le territoire. Sa politique se déclinera par la réduction des eaux claires parasites, la recherche des substances dangereuses dans l'eau, la gestion de l'assainissement par temps de pluie, la gestion des boues, la réutilisation des Eaux Usées Traitées et la réduction des micropolluants dans ses différents. ouvrages. •



#### **2 ACTIONS PHARES**

# 1. DÉVELOPPER LA BAIGNADE EN MILIEUX NATURELS

L'amélioration des milieux aquatiques sur l'agglomération permettra de développer la baignade sur le territoire par exemple sur la plage des Célestins à Vichy. Le développement de la baignade en milieu naturel répond à une demande légitime de la population d'accéder à des loisirs récréatifs et sportifs. Soutenir cette possibilité est aussi un objectif ambitieux pour renforcer la vigilance collective sur la qualité de l'eau sur le territoire communautaire. Cette action est également réfléchie à l'échelle de l'aire métropolitaine.

#### 2. ÉTABLIR UNE FEUILLE DE ROUTE POUR UNE EAU POTABLE DE QUALITÉ

La gestion de l'eau potable devra faire l'objet d'un investissement constant de l'établissement pour :

- Assurer la sécurisation et la diversification de la ressource en eau (schéma départemental du SMEA),
- Accélérer le renouvellement du patrimoine,
- Mener une politique de recherche de fuite continue afin d'optimiser le rendement des réseaux,
- Mieux réguler et distiller l'injection des chlorations pour le confort des usagers,
- Développer l'autocontrôle et mettre en place un réseau de goutteurs d'eau,
- Investir dans des pompes de refoulement moins énergivores,
- Développer une politique de communication pour sensibiliser le jeune public aux économies.



# 3.3. RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

## ☑ Améliorer l'attractivité des solutions alternatives et durables

Les consommations énergétiques du territoire proviennent à 26% des mobilités. Il convient donc d'agir fortement sur les mobilités pour atteindre le double objectif de l'agglomération autour de la réduction de l'empreinte carbone et de l'autonomie énergétique. Vichy Communauté intervient déjà sur cette thématique notamment sur le transport urbain. En effet, elle a été une des toutes premières intercommunalités à passer à l'électromobilité par l'intermédiaire de quatre bus électriques opérant sur la ligne A du réseau de bus urbain depuis novembre 2018. Les bus permettent, à titre d'illustration. d'économiser 180 tonnes de CO2

par an et de limiter fortement l'émission de gaz à effet de serre. L'agglomération souhaite continuer dans cette voie en explorant, expérimentant et en imposant le recours aux énergies "non fossiles" émergentes. Cela passe, par exemple, par la volonté d'acquérir de nouveaux bus électriques qui pourront être déployés sur d'autres lignes. L'agglomération participera activement à la construction de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble des 39 communes. Outre cette mobilité électrique, elle souhaite également être attentive à l'émergence de la filière hydrogène ou GNV.

Vichy Communauté communes membres souhaitent développer fortement la pratique du vélo sur son territoire en aménageant de nouveaux itinéraires cyclables sécurisés et continuer le maillage territorial en partant du cœur urbain. L'agglomération dispose actuellement de 70 kms de pistes cyclables et peut légitimement se fixer comme objectif d'en disposer de plus de 100 kms à horizon 2035. Elle serait clairement identifiée comme une agglomération référente en matière de vélo dans la Région Auvergne Rhône-Alpes. •



# La Explorer des nouvelles solutions de mobilités en zones peu denses



Vichy Communauté propose, depuis de nombreuses années, Mobival, le service de Transport à la Demande de Vichy Communauté qui rassemble onze lignes directes. Avec plusieurs milliers de voyages et plus de 1200 adhérents, Mobival est devenu indispensable pour de nombreux usagers, qui l'utilisent pour faire leurs courses, rendre visite à leur famille, ou encore pour des rendez-vous médicaux.

Cependant l'agglomération a bien conscience que ce service doit être renforcé et renouvelé pour répondre aux besoins de mobilité des zones peu denses. Il conviendra donc d'innover et d'expérimenter avec des partenaires privés afin de trouver les solutions de mobilités adaptées à différents publics.





#### **2 ACTIONS PHARES**

#### 1. DÉPLOYER UN SCHÉMA CYCLABLE EFFICACE EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION PRIVILÉGIANT LA FONCTION DÉPLACEMENT AU BÉNÉFICE DU REPORT MODAL

Les perspectives de développement de la pratique du vélo dans le cœur de l'agglomération vichyssoise sont exceptionnelles. Périmètre de "courtes distances", absence de relief prononcé et climat propice sont autant de facteurs favorables à l'émergence de la "petite reine". Notre territoire doit se donner l'ambition de devenir une référence cyclable à l'échelle régionale. Le schéma cyclable à construire vise à privilégier la fonction "déplacement" en garantissant sécurité, continuité et rapidité. Le choix et la priorisation des tronçons à aménager tiendra compte des opportunités liées au calendrier de réaménagement des axes routiers départementaux afin de garantir un juste équilibre entre la qualité des aménagements à prévoir et la viabilité financière de leurs coûts.

L'objectif affiché est donc de consacrer 4 millions d'euros entre l'agglomération et ses communes membres sur la période de 2021 à 2025 pour continuer d'aménager des pistes sécurisées pour la pratique du vélo.

### 2. MÊLER ACTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES POUR MAXIMISER LES SOLUTIONS DE DÉPLACEMENT EN ZONES PEU DENSES

Condition sine qua non de l'efficacité des solutions de transports en commun classiques, la densité de population fait, par nature, défaut en zones dites "plus rurales". Pour autant, la "campagne" constitue l'essentiel de notre territoire et les freins liés à la mobilité y sont réels et préjudiciables. Lancés dès 2005 sur le territoire communautaire, les services TAD ont, certes, amélioré l'autonomie des séniors et des Personnes à Mobilité Réduite mais restent inefficaces pour les actifs, les jeunes et les personnes en recherche d'emploi. Le déploiement des futures solutions de mobilité en secteur peu dense devront s'appuyer sur le développement des outils numériques en évitant la fracture numérique, sur l'initiative citoyenne en relai de la coordination publique et sur le concept expérimental afin de garantir la modularité et la souplesse nécessaires. Enfin, la question de la mobilité en zone peu dense est un enjeutrans versal à l'échelon communautaire : compétente dans les domaines de la planification spatiale (urbanisme et aménagement, de l'habitat, du développement économique) l'intercommunalité doit agir sur l'ensemble des paramètres de la mobilité. Il conviendra donc de travailler sur des solutions de covoiturage, d'autopartage et sur d'autres solutions innovantes.



# 3.4. PROMOUVOIR ET DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

# ☑ Expérimenter une politique de gestion des déchets vertueuse

La Communauté d'Agglomération Vichy Communauté assure directement la gestion de la collecte et de l'élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de trois communes : Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy. Les 36 autres communes sont affiliées au Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du Sud Allier (SICTOM SA) situé à Bayet.

Pour exercer sa compétence et afin de préserver l'environnement dans une réelle démarche de développement durable, Vichy Communauté dispose des équipements suivants :

- Une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux appelée GAÏA (ISDND) de classe 2 pour le traitement des déchets résiduels
- Des déchetteries
- Une recyclerie
- Un centre de tri propriété de la société Val Aura filière de SITA CENTRE EST pour les déchets recyclables.

Le défi est bien d'appréhender la gestion des déchets sous un angle vertueux et durable. Il faudra donc à la fois réduire les déchets au maximum, mais aussi valoriser énergétiquement les déchets produits ou stockés sur le territoire. Des opérations seront donc à mener autour de la collecte notamment des bio déchets et des déchets d'activités économiques pour les détourner de l'enfouissement ou de l'incinération. Il paraît important de mener des actions de communication et de sensibilisation à destination des usagers au sujet du réemploi afin de diminuer les déchets produits. •



# ☐ Year Series I Series | Year Series | Year

Une valorisation efficace des déchets passe par des circuits courts, créant de la richesse à l'échelle locale. Le territoire communautaire souhaite promouvoir et déployer l'économie circulaire notamment en déployant et en mettant en œuvre une communication adaptée auprès de la restauration collective et des particuliers pour réduire la quantité de déchets. Cet objectif est clairement lié avec ceux portés par

le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et des actions spécifiques menées dans plusieurs communes de Vichy Communauté autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. L'exemple du gaspillage alimentaire semble le plus facile à explorer, mais Vichy Communauté garde l'ambition de travailler sur d'autres filières de valorisation de déchets à l'échelle locale.•





#### **2 ACTIONS PHARES**

#### 1. LES DÉCHETS DE GAIA: UNE RESSOURCE

L'objectif de cette action est de faire de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de GAIA un site vertueux de valorisation énergétique en s'engageant dans la valorisation du biométhane 100 % renouvelable (collecte puis purification de ce gaz complexe et injection du biométhane dans les réseaux de distribution de gaz).

L'ISDND serait ainsi capable de fournir des besoins en chauffage ou de faire rouler au bioGNV des bus, des poids lourds ou des bennes à ordures ménagères pour les besoins du territoire.

Elle constituerait donc un outil précieux d'aide au développement durable de notre territoire par la production d'une énergie renouvelable consommée localement et pourrait représenter un passeport pour un maillage réseau GAZ à la hauteur des ambitions TEPOS de notre territoire.

## 2. EXPÉRIMENTER LE TRI SÉLECTIF HORS **DOMICILE**

Vichy Communauté, en tant que membre de la Société Publique Locale Allier Tri, œuvre pour le traitement de 100 % des emballages et des papiers produits par les Bourbonnais. Ce tri sélectif est aujourd'hui bien en place dans le cadre de la collecte des ordures ménagères. Le nouvel objectif est de déployer des solutions afin d'accélérer la progression du tri et du recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques et d'assurer la continuité du geste de tri partout, en toutes circonstances, pour les citoyens-consommateurs, qu'ils soient dans la rue, les parcs et jardins, sur la plage et dans les établissements recevant du public comme par exemple les salles de sport, les salles de spectacle...

Pour se faire, il est primordial que les bacs de tri se développent dans l'ensemble des lieux de consommation afin d'assurer la continuité du geste de tri, indispensable à son développement comme au renforcement de l'habitude de tri. Il pourrait être, à titre d'exemple, envisagé de mettre à disposition des bacs de tri sur des évènements sportifs, tels que l'Ironman.

En outre, cette action participera - comme celle des biodéchets - à la réduction des déchets enfouis sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de GAIA, conformément aux obligations réglementaires.







# RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES

LA REDYNAMISATION DES CENTRES ANCIENS CONSTITUE,
DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, UN DES AXES FORTS ET
PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE URBAINE DE VICHY

COMMUNAUTÉ. IL S'AGIT D'UN VÉRITABLE DÉFI COLLECTIF
QUI NÉCESSITE D'INTERVENIR À PLUSIEURS ÉCHELLES,
DU CENTRE À LA PÉRIPHÉRIE, ET INTERROGE LA VIE
SOCIALE, CIVIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DE
NOS COMMUNES DE PART LE RÔLE STRUCTURANT ET LA
DIVERSITÉ DES FONCTIONS ASSURÉS PAR NOS CŒURS
DE VILLES, BOURGS ET VILLAGES. MODES D'HABITAT,
CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ ET DE CIRCULATION,
POSSIBILITÉS D'ACHAT ET DE DIVERTISSEMENT, QUALITÉ
DES ESPACES ET SERVICES PUBLICS, NOS CENTRES BOURGS
ET NOS CENTRES VILLES SONT AU CŒUR DE LA VIE DES
HABITANTS DU TERRITOIRE.

ILS DOIVENT DONC ÊTRE AU CŒUR D'AGIR 2035.



# 4.1. REDYNAMISER L'HABITAT DANS LES CENTRALITÉS

## → Rénover

Les centres villes et les centres bourgs se démarquent par la richesse de leur patrimoine bâti historique. Reflet de l'identité locale, les centres anciens font partie des éléments d'attractivité d'un territoire. La rénovation du parc privé constitue, donc, un enjeu incontournable pour valoriser les centralités et offrir des conditions d'habitabilité propres à attirer des nouveaux ménages. S'inscrivant dans une politique globale de l'habitat portée dans le cadre de son Programme Locale de l'Habitat (PLH), Vichy Communauté intervient sur une politique de réhabilitation d'ensemble qui implique le ravalement des façades, des travaux de rénovation énergétique, la valorisation du patrimoine... Par une mise en réseau des acteurs et l'apport d'un soutien cousu-main, au plus près des communes et des porteurs de projet, l'objectif de Vichy Communauté est de donner à voir et (re)donner envie d'habiter en centre ville et en centre bourg, en intensifiant les aides pour la rénovation et en mettant, notamment, en exergue la qualité de vie des logements rénovés. •





## **☑** Recycler

L'image du cœur urbain d'une commune peut parfois être ternie par la présence de friches persistantes ou d'îlots d'habitat dégradé, dont la reconversion est compromise par des coûts d'opération qui ne correspondent pas aux prix du marché. Les interventions sur le parc privé sont souvent longues et complexes car elles impliquent de multiples acteurs et propriétaires qu'il va s'agir de convaincre à s'engager dans des opérations parfois coûteuses. Afin d'inciter l'initiative privée au portage de ces Vichy Communauté opérations. soutient les promoteurs immobiliers et les communes qui souhaitent s'engager dans des opérations de recyclage foncier en vue de démolition-reconstruction bien de transformation d'usage/ reconversion de locaux logements. Ce soutien vise à alléger la charge foncière qui pèse sur l'opérateur en participant aux coûts de dépollution, de démolition, et de fondations spéciales. La création de ce fonds doit permettre de favoriser la construction de programmes immobiliers neufs, sur des îlots en friche repérés dans le cœur des communes. •

## **≥** Renouveler

Habiter autrement en cœur de ville et de bourg, c'est avant tout être en mesure d'offrir une offre de logements diversifiée et renouvelée qui puisse séduire et attirer des ménages face au modèle répandu de la maison individuelle en périphérie. Vichy Communauté s'engage à développer de nouvelles formes urbaines et à concevoir des solutions alternatives intéressantes sur son territoire afin de séduire une nouvelle clientèle. Habitat partagé, habitat inclusif, logement intermédiaire, maison de ville, petit programme collectif... plusieurs solutions d'habitat sont à concevoir pour gagner en mixité sociale et fluidifier les parcours résidentiels des habitants, en particulier dans les pôles d'équilibre du territoire de Saint-Yorre, Saint-Germain-des-Fossés et du Mayet-de-Montagne. •

## **≥ Réhabiliter**

Vichy Communauté se trouve confrontée à de nombreux biens qui sont à l'abandon ou laissés vacants dans ses centres villes et ses centres bourgs. Pour lutter contre le dépeuplement de ses centralités, mais aussi réhabiliter un patrimoine architectural emblématique, tout en proposant une offre nouvelle

de logements attractifs, Vichy Communauté souhaite mettre en place plusieurs actions, financières comme incitatives, de manière à attirer les investisseurs publics et privés, venir en soutien aux copropriétés fragiles ou à l'état d'abandon, ou encore trouver des solutions alternatives de portage immobilier en cas de carence de l'initiative privée. •



# **☑** Expérimenter

Vichy Communauté est un territoire d'expérimentation et d'innovation. En matière d'habitat, face à la perte d'attractivité de nombreux centres bourgs, il y a lieu de tester des solutions alternatives répondent aux modes de vie et aux attentes des ménages, qu'ils soient en début ou en fin de parcours résidentiels. Face aux nombreux obstacles rencontrés développer de nouveaux produits habitat véritablement concurrentiels à la maison individuelle, Vichy Communauté prévoit de déployer plusieurs dispositifs expérimentaux de revitalisation des centres-bourgs/ villes, tels que le permis de louer, des opérations d'habitat inclusif ou encore le bail à réhabilitation.

## **☑** Développer

Le logement social est un véritable tremplin pour l'accueil de familles dans nos centres villes et centres bourgs. C'est pourquoi, Vichy Communauté entend accompagner activement les bailleurs afin de développer du logement social dans les centres villes et les centres bourgs. Que ce soit à travers des opérations de renouvellement urbain concernant les grands ensembles d'habitat social situés dans le cœur urbain ou bien des opérations de démolitionreconstruction dans les pôles d'équilibre, la politique de logement social de l'agglomération, et les

financements qui en découlent, repose sur 4 objectifs gravitant autour de la redynamisation et la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs:

- Développer l'offre de logement social dans l'enveloppe urbaine formant le cœur de la commune.
- Inciter à la sobriété foncière en accompagnant les opérations de renouvellement du tissu ancien.
- Favoriser le recyclage de l'ancien en aidant les opérations de sortie de vacance et de changement d'usage.
- Freiner les extensions urbaines en privilégiant les opérations dans les dents creuses repérées dans le cœur des communes.

## **2 ACTIONS PHARES**

#### 1 . SOUTENIR LE "MARCHÉ DE L'OCCASION" DE L'HABITAT

La rénovation du parc privé est un enjeu incontournable pour attirer de nouveaux habitants dans les centralités. Deux actions phares sont proposées pour accompagner les porteurs de projets dans la réhabilitation de leur bien :

- la "boîte à outils des aides locales" qui comprend l'ensemble des aides mobilisables et cumulables pour rénover un logement : aide au ravalement de façades, aide à la rénovation énergétique (OPAH/PTRE), mission d'espaces conseils et d'accompagnement de la Maison de l'Habitat, aide à l'accession dans l'ancien...
- le concept de "maisons témoins" à la rénovation de manière à créer une vitrine à partir d'un panel de logements rénovés par les communes avec l'appui d'artisans locaux, et organiser des portes ouvertes dans l'optique de faire renaître l'envie d'habiter dans les centres villes et les centres bourgs.

#### 2. EXPÉRIMENTER EN MATIÈRE D'HABITAT

Plusieurs expérimentations sont prévues sur Vichy Communauté pour maintenir et créer des logements de qualité, en cœur de ville et de bourg :

- Instaurer le permis de louer sur les communes de Vichy et de Cusset afin de lutter contre l'habitat indigne dans certains quartiers en dépréciation.
- Soutenir le lancement d'une opération d'habitat inclusif à Châtel Montagne visant à permettre, aux seniors notamment, de rester dans un "chez soi" tout en bénéficiant d'un service d'animation qui favorise le lien social et sécurise le maintien à domicile, tout en organisant autour du logement une palette de services liés à la santé.
- Rechercher des partenaires et des propriétaires pour pratiquer le bail à réhabilitation. Outil de lutte contre la vacance, le bail à réhabilitation est un contrat par lequel le propriétaire confie son logement pour une durée minimale de 12 ans à un preneur (un organisme HLM ou une association) qui va prendre en charge les travaux de réhabilitation et qui va en assumer la location. Les droits et obligations du propriétaire sont transférés au preneur, mais il ne devient pas propriétaire du logement.

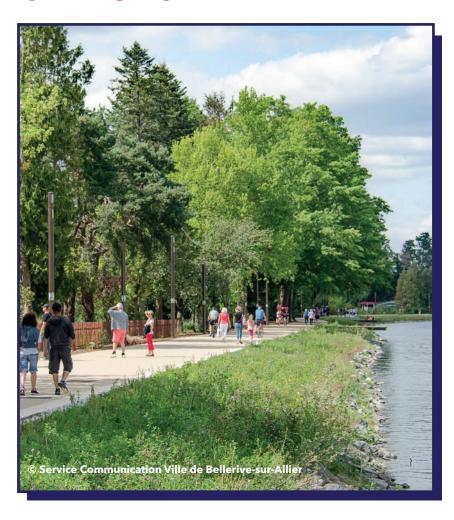
# 4.2. TROUVER LA SOLUTION DE MOBILITÉ ADAPTÉE À CHAQUE CENTRALITÉ

# ☑ CŒUR D'AGGLOMÉRATION: miser sur les courtes distances pour des perspectives de report modal exceptionnelles

Une récente étude a démontré que les vichyssois avaient davantage recours à la marche à pied, au vélo ou aux transports en commun, plutôt qu'à la voiture pour leur déplacement dans la ville. Cette donnée exceptionnelle à l'échelle nationale démontre bien l'intérêt de développer les solutions cyclables et de transports en commun dans le cœur urbain. Sur ce cœur d'agglomération et conformément aux attentes exprimées par les habitants, l'objectif est de miser sur les transports en commun et le vélo pour réduire au maximum le recours à la voiture et disposer d'un cœur urbain « apaisé ».

Le parti pris par les différents exécutifs a toujours été de disposer d'un réseau de transports urbains seulement sur le cœur urbain (Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier) et sa première couronne (Creuzier-le-Vieux, Abrest et Hauterive). L'arrivée de bus électriques depuis 2018 a permis de donner une image plus positive et plus environnementale des bus urbains. Le reste du territoire bénéficie d'un service de transport à la demande plus adapté à l'étendue de la zone à desservir.

L'agglomération et les communes du cœur urbain développeront des pistes cyclables sécurisées pour encourager un recours massif au vélo. La bicyclette doit bien être appréhendée comme un recours à l'automobile notamment pour des déplacements domicile-travail et pas seulement comme une mobilité à usage de loisirs. •



# ☑ PÔLES D'ÉQUILIBRE ET CŒUR URBAIN : des liaisons quotidiennes indispensables

Il paraît important de mieux connecter et mettre en avant les connexions entre le cœur urbain de l'agglomération et ses pôles d'équilibre que sont Le Mayet-de-Montagne, Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Yorre. Il existe déjà des liaisons ferroviaires, en transports en commun, en transport scolaire ou en transport

à la demande entre Vichy et ses communes. L'objectif affiché est d'améliorer ses connexions mais aussi de les rendre plus lisibles pour les habitants de Vichy Communauté. L'agglomération engagera des discussions avec l'ensemble des acteurs de la mobilité du bassin pour rendre plus performantes les connexions entre le centre urbain et les communes du Mayetde-Montagne, de Saint-Germaindes-Fossés et de Saint-Yorre. Il est évident que la région Auvergne-Rhône-Alpes sera le partenaire privilégié de l'agglomération dans cette amélioration d'offre de services de mobilité. •



# ☑ PÔLES DE PROXIMITÉ : innover pour palier à l'inefficacité constatée de la seule action publique

Outre son cœur urbain et ses pôles d'équilibre, l'agglomération est avant tout composée de petites communes composant les pôles de proximité. La question de la mobilité dans ces zones peu denses est souvent complexe.

Les solutions actuelles notamment à travers les services de transport à la demande (Mobival) ont le mérite d'exister, mais ne répondent pas aux besoins de l'ensemble des composantes de la population actifs, (jeunes, seniors...). L'agglomération souhaite améliorer les mobilités pour les habitants des pôles de proximité en essayant nouveaux programmes, par exemple, en ayant recours à des solutions de covoiturage, d'autopartage ou de tout autres actions innovantes.

Vichy Communauté soutiendra, également, des solutions privées qui permettront d'améliorer les mobilités au sein des pôles de proximité. En effet, il semble important de mettre le citoyen au cœur de ces débats sur les nouvelles mobilités en zones rurales.•





#### **2 ACTIONS PHARES**

#### 1. CONCENTRER LA DESSERTE "LOURDE" EN TRANSPORT EN COMMUN CLASSIQUE SUR LES SECTEURS DENSÉMENT HABITÉS

L'efficacité des solutions de transports en commun repose sur l'adéquation entre le besoin de mobilités exprimées (demande d'une offre de transport) et l'offre déployée pour le satisfaire. Les solutions dites "lourdes et classiques" de type bus, tramway ou métro sont performantes dès lors qu'elles garantissent trois critères : densité, régularité et amplitude. Les moyens techniques et humains à déployer pour opérer ces solutions sont lourds et ne peuvent être financièrement imaginés que s'ils répondent à un besoin luimême important. Pour cette raison, un réseau de bus urbains "Mobivie" ne peut être déployé que sur la partie densément habitée du territoire communautaire. Ce dernier ne peut desservir que les seules parties du territoire assurant notamment une continuité de bâti. Vichy Communauté, à travers sa délégation de service public, souhaite donc concentrer son transport urbain sur le cœur urbain et offrir la meilleure offre de mobilité dans ce secteur. Des évolutions de services seront donc mises en place régulièrement pour augmenter le report modal au sein du cœur urbain.

#### 2 . GARANTIR DES SOLUTIONS QUOTIDIENNES DE MOBILITÉ DES PÔLES D'ÉQUILIBRE VERS LE CŒUR URBAIN

Les pôles d'équilibre que sont Saint-Yorre, Saint-Germain-des-Fossés et Le Mayet-de-Montagne sont par définition intimement liés au cœur urbain du territoire. Si les liaisons quotidiennes entre ces pôles et le cœur urbain existent, leur efficacité est très largement perfectible. Les offres déployées manquent de visibilité car souvent opérées par des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) différentes sans cohérence ni coordination. La Loi d'Orientation des Mobiltés (LOM) renforce le rôle de chef de file de la Région. La Région doit désormais coordonner l'action commune des AOM dans plusieurs domaines, notamment sur les questions d'inter modalité et les pôles d'échanges multimodaux, à différentes échelles et dans des instances spécifiques.

Un contrat opérationnel de mobilité, liant les AOM et la Région, permettra d'assurer la coordination à l'échelle de chaque bassin de mobilité, en associant notamment les gestionnaires d'infrastructures telles que les gares ou les pôles d'échanges multimodaux. C'est dans ce cadre que Vichy Communauté souhaite renforcer les connexions avec ses trois pôles d'équilibre et les rendre plus visibles.

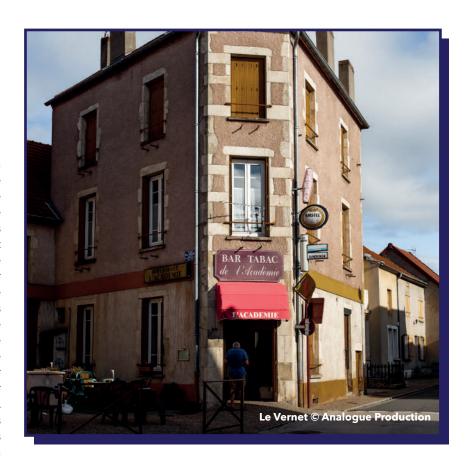


# 4.3. INSCRIRE DURABLEMENT LES DYNAMIQUES COMMERCIALES MÉTROPOLITAINES ET DE PROXIMITÉ DANS LES CENTRALITÉS

# ☑ Favoriser l'implantation des commerces au sein des centralités du cœur urbain

La déprise commerciale est un phénomène extrêmement visible et porteur d'une mauvaise image contre laquelle Vichy Communauté souhaite se mobiliser. Les difficultés des commerces n'étant pas partout les mêmes, la collectivité adapte ses propositions afin de recréer dynamique commerciale appropriée au territoire dans lequel elle s'inscrit. Ainsi, dans le cœur urbain, le déploiement de l'offre commerciale de périphérie doit être limité, notamment pour les activités qui peuvent trouver leur place dans les centre-villes. Le développement de zones commerciales périphériques doit en effet être contenu afin d'éviter la consommation foncière inutile et retrouver un équilibre entre commerces de périphérie et de centre-ville. Parallèlement, l'agglomération souhaite se doter d'outils réglementaires encourager et faciliter l'implantation commerciale cœur centralités.





# ☑ Veiller à l'existence d'une offre commerciale de qualité à travers un maillage pertinent et équilibré au sein du territoire

Le maillage commercial est essentiel à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire de l'agglomération vichyssoise. Chaque habitant ou chaque visiteur doit pouvoir trouver à distance raisonnable de là où il se trouve le produit de première nécessité dont il a besoin, sans avoir à venir en ville ou dans une zone commerciale. Pour cela, l'équipement commercial des trois pôles d'équilibre de Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Yorre et du Mayet-de-Montagne doit être renforcé, par exemple par des dispositifs de reprise d'activité commerciale ou d'alerte en cas de menace sur le dernier commerce. L'agglomération souhaite par ailleurs soutenir financièrement le commerce et l'artisanat de proximité qui s'implantent dans les centralités.

# ☑ Établir une identité commerciale propre au territoire

Vichy Communauté souhaite travailler l'image et la promotion du commerce local, afin de dynamiser l'activité commerciale des centresvilles. L'émergence et l'appétence des consommateurs pour les circuits-courts et la consommation opportunité locale sont une de dynamiser le commerce de proximité que la collectivité souhaite saisir, notamment par une campagne de sensibilisation et de promotion adaptée. Grâce à l'ouverture des commerces le dimanche, Vichy bénéficie d'ores et déjà d'un positionnement commercial original et d'une forte image "shopping" qu'il conviendra de préciser et de positionner dans un contexte territorial plus large, afin d'établir une identité commerciale propre à toute l'agglomération. •

# ☑ Trouver de nouvelles solutions logistiques en cœur urbain

Le transport de marchandise est une activité essentielle au développement économique des villes.

Avec le développement de l'espace urbain, la livraison urbaine est source d'importantes nuisances : congestion, bruit, émission de CO2 et autres polluants atmosphériques. Avec le boom du e-commerce et le retour des commerces de proximité en centre-ville, ces préoccupations environnementales et d'efficacité obligent à repenser les modèles d'approvisionnement des villes.

Aborder la logistique urbaine compréhension nécessite une intégrée des transports, des aspects environnementaux socio-économiques pour arriver à des solutions durables. C'est dans ce but que Vichy Communauté engagera une concertation avec les commerçants et les transporteurs pour identifier les flux de marchandises et les besoins, et mettre en œuvre des solutions adaptées au cœur urbain. Cette démarche partenariale pourra se traduire par la rédaction d'une charte de logistique urbaine, document de référence pour chacun des acteurs de la chaîne logistique et permettant d'envisager l'implantation centrales logistiques du dernier kilomètre en cœur urbain.



#### **2 ACTIONS PHARES**

## 1. LIMITER LE DÉPLOIEMENT D'OFFRES COMMERCIALES DE PÉRIPHÉRIE

La prolifération des espaces commerciaux de périphérie semble se poursuivre de façon continue, avec des conséquences sur la qualité des paysages, l'organisation des villes et le devenir des centres urbains principaux ou secondaires. Le développement de friches commerciales et le risque de « fuite en avant » que présentent de nouveaux projets souvent plus massifs et plus éloignés mettent à mal les stratégies de recentralisation de la fonction commerce. Plusieurs leviers d'actions sont conjointement mobilisables :

- Favoriser l'implantation des commerces au sein des centralités du cœur urbain.
- Accorder la priorité à la consolidation des centres urbains et à la requalification des tissus commerciaux existants afin de produire un développement urbain cohérent.
- Renforcer les dispositifs de régulation et de planification qui encadrent l'urbanisme commercial.
- Privilégier le réemploi des friches commerciales.

#### 2. FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE LOGISTIQUE DU DERNIER KILOMÈTRE EN ÉNERGIE PROPRE POUR L'APPROVISIONNEMENT DES COMMERCES DU COEUR URBAIN

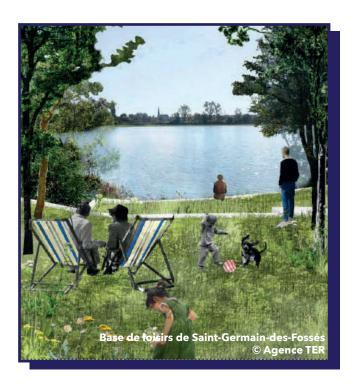
Plusieurs actions sont à envisager pour assurer des livraisons urbaines en centre-ville et permettre aux activités des centres-villes de ne pas être pénalisées par une accessibilité plus contrainte. Dans un premier temps, la concertation avec les acteurs locaux, commerçants, transporteurs et consommateurs, permettra d'identifier les flux de marchandises et les besoins de chacun. La rédaction d'une charte de la logistique urbaine sera l'occasion de préciser les droits et devoirs de chaque partie prenante, au service d'une logistique moins polluante et plus efficace. Enfin, l'implantation en cœur urbain de centrales logistiques du dernier kilomètre simplifiera l'organisation.

# 4.4. OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS ET DES ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS DANS LES CENTRALITÉS

# → Faire rayonner le cœur urbain

Le cœur urbain de l'agglomération dispose incontestablement d'une attractivité importante à l'échelle métropolitaine notamment grâce aux commerces vichyssois. Mais Vichy Communauté doit participer avec les communes de Vichy, de Cusset, de Bellerive-sur-Allier, d'Abrest et de Creuzier-le-Vieux à la création et ou à la modernisation d'équipements structurants pour son propre territoire et bien au-delà. Vichy Communauté sera donc aux côtés de collectivités du territoire, de l'Etat ou de partenaires privés qui souhaitent investir sur des grands projets, par exemple pour la rénovation du parc des sources, pour la création d'un nouveau Palais de Justice à Cusset... Ces équipements seront un moteur de l'attractivité du territoire à l'image de ce qui a été réalisé dans les précédents projets de territoire avec l'aménagement de la Via Allier ou des deux rives du Lac d'Allier.





# ∠ Conforter les pôles d'équilibre par la réalisation d'équipements structurants

Les pôles d'équilibre du Mayet-de-Montagne, de Saint-Germaindes-Fossés et de Saint-Yorre sont des éléments très structurants dans le cadre de l'armature territoriale mis en avant dans le Schéma de Cohérence Territoriale de Vichy Communauté.

L'établissement public de coopération intercommunale souhaite accompagner ses trois communes dans la réalisation d'équipements structurants nécessaires à la fois à leurs communes, mais aussi plus largement sur leur aire d'influence.

Cet accompagnement de l'agglomération de Vichy sera,

à la fois, technique et financier pour que ses communes disposent équipements des administratifs, commerciaux, touristiques, sanitaires et sociaux (...) de qualité. L'établissement soutiendra ses communes à travers ses dispositifs de solidarité financière notamment l'aide aux communes pour la reconquête des centres bourgs et des centres villes. Elle complétera accompagnement une mise en avant de la réalisation de ces équipements structurants auprès de l'Etat, du Département de l'Allier et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. •



# ☑ Participer à la reconquête des pôles de proximité par la réalisation d'équipements structurants

La Communauté d'Agglomération de Vichy a fait de la reconquête des centres bourgs un axe fondamental de son projet de territoire. Elle souhaite, par cette politique, atteindre un équilibre territorial entre le cœur urbain, les pôles d'équilibre et les pôles de proximité. Les centres bourgs de l'agglomération ont connu une forte dévitalisation ces dernières décennies. Il paraît

aujourd'hui important de mettre en œuvre des stratégies complètes de reconquêtes des centres bourgs autour des politiques commerciales, de l'habitat, des services, des mobilités (...) Dans ce cadre, après la réalisation d'études stratégiques pré-opérationnelles chacune de ses communes, Vichy Communauté s'engagera fortement, avec le Département de l'Allier, pour aider les communes à mener des projets structurants dans leurs centralités. Le principal dispositif de solidarité financière entre les communes et l'agglomération sera dirigé vers cette politique de reconquête des centres bourgs et des centres-villes. •





#### **2 ACTIONS PHARES**

## 1. DOTER LES PÔLES D'ÉQUILIBRE D'ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À LEUR AIRE D'INFLUENCE

L'armature territoriale de l'agglomération fait état de trois niveaux : le cœur urbain, les pôles d'équilibre et les pôles de proximité. Les pôles de d'équilibre sont Le Mayet-de-Montagne, Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Yorre. L'agglomération s'engage à accompagner de manière régulière et soutenue ses trois communes, de par leur importance dans l'équilibre territorial. La réalisation d'équipements dans ses communes est structurante pour lesdites communes, mais aussi pour leurs communes de leurs bassins de vie. A court terme l'accompagnement de l'agglomération se matérialisera notamment par la réalisation des bases de loisirs à Saint-Yorre et à Saint-Germain-des-Fossés, par les opérations liées à la reconquête des centres bourgs de ses trois communes, par la démolition de l'ancien bâtiment des frères maristes au Mayet (...).

#### 2. SOUTENIR LES COMMUNES DANS LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS AU SEIN DE LEURS CENTRES BOURGS

La démarche de revitalisation d'un centre-bourg doit s'inscrire dans un projet de développement durable du territoire.

Elle doit être le résultat d'une réflexion et d'une vision pour le territoire dans différentes perspectives de temps et d'espace. Un centrebourg revitalisé résulte d'un ensemble d'actions qui en renouvellent l'attractivité et fixent durablement les habitants. Elles concernent la requalification des logements, leur rénovation thermique, le traitement des espaces publics, etc. mais elles ne peuvent s'envisager sans des interventions visant à dynamiser l'économie locale, à créer des dynamiques collectives pérennes associant l'ensemble de acteurs, à structurer et pérenniser les solidarités à l'échelle des bassins de vie. Vichy Communauté, dans le cadre de sa politique de reconquête des centres bourgs, souhaite fortement accompagner ses communes dans la réalisation d'équipements au sein de leur centre bourg pour retrouver une attractivité de vie. Elle engagera donc des crédits conséquents pour soutenir les communes dans leurs centralités.







# RÉPERTOIRE DES OPÉRATIONS

CE RÉPERTOIRE ÉNUMÈRE LES 183 OPÉRATIONS RETENUES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET AGIR 2035, DÉCLINÉ À TRAVERS SES 4 PILIERS, 20 OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET 74 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



### Accroitre notre attractivite territoriale

ÉCHÉANCES DES ACTIONS : Court terme FIN 2023 Moyen terme 2030 Long terme 2035

#### 1.1. MENER UNE POLITIQUE ACTIVE ET COLLECTIVE D'ACCUEIL DES POPULATIONS

#### **△** ATTIRER ET SÉDUIRE

- Travailler l'image et la notoriété du territoire
- Organiser l'identification des offres d'installation
- Promouvoir les offres et le territoire

#### ACCUEILLIR ET ANCRER

- Développer la culture d'accueil
- Maintenir une offre de services dans les bourgs et centres-villes
- Garantir un cadre de vie de qualité

## 1.2. DISPOSER D'INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES, AÉROPORTUAIRES, ROUTIÈRES ET NUMÉRIQUES À LA HAUTEUR DE L'AMBITION TERRITORIALE

#### AMÉLIORER LES CONNEXIONS FERROVIAIRES DU TERRITOIRE

- Participer activement à la mise en place d'un Train d'Equilibre du territoire reliant Paris et Vichy en moins de 2h30 d'ici 2025
- Améliorer les connexions ferroviaires avec les capitales régionales notamment en direction de Clermont-Ferrand et Lyon (TER, Railcoop)
- Mettre en valeur et dynamiser les gares du territoire

#### MÉLIORER LES CONNEXIONS ROUTIÈRES DU TERRITOIRE

- Réaliser le contournement nord-ouest de l'agglomération
- Réaliser le contournement de Creuzier le Neuf
- Réflexion sur la création d'aires de stationnement pour les poids lourds sur le territoire

#### AMÉLIORER LES CONNEXIONS NUMÉRIQUES DU TERRITOIRE (bas débit, mobile en Montagne Bourbonnaise...)

- Disposer de réseaux numériques performants sur l'ensemble du territoire communautaire (Wifi, IoT...)
- Participer activement à l'amélioration de la couverture mobile dans le secteur de la Montagne Bourbonnaise

#### ¥ AMÉLIORER LES CONNEXIONS AÉROPORTUAIRES

Elaborer un schéma stratégique de développement de l'aéroport de Vichy Charmeil

## 1.3. S'AFFIRMER COMME UNE DESTINATION SPORTIVE INCONTOURNABLE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

#### POSITIONNER LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE COMME PARTIE PRENANTE DES JO 2024

- Finaliser le projet de modernisation des équipements du Parc Omnisports Auvergne Rhône Alpes à échéance 2024 et du CREPS
- Animer le Label Terre de Jeux CPJ Générations 2023
- Développer le E Sport

#### ACCUEILLIR DES ÉVÈNEMENTS D'ENVERGURE

Développer l'accueil de grands événements, source de retombées économiques

#### ACCUEILLIR DES DÉLÉGATIONS INTERNATIONALES

- Faire de Vichy et du territoire, une terre de référence pour les sportifs de haut niveau
  - 74 | PROJET DE TERRITOIRE | Vichy Communauté

### Accroitre notre attractivite territoriale

#### 1.4. AFFIRMER L'IDENTITÉ ESTUDIANTINE DE NOTRE TERRITOIRE

#### ¥ FÉDÉRER LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ AU SEIN DE L'ENTITÉ VICHY CAMPUS

- Ancrer et porter la stratégie Vichy Campus (Un territoire, un Campus, des étudiants)
  - DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE AFIN D'ATTEINDRE L'OBJECTIF 4 000 ÉTUDIANTS EN 2035
- Rechercher de nouvelles formations
- Créer des partenariats pour développer la recherche sur notre territoire
- Identifier des réserves foncières à proximité du campus universitaire afin de permettre l'accueil de nouveaux étudiants

#### DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES À DESTINATION DE TOUS LES ÉTUDIANTS DE VICHY CAMPUS

- Construire une offre sanitaire répondant aux besoins des étudiants
- Faciliter la prise en charge sociale des étudiants par un acteur social clairement identifié
- Créer une dynamique d'offres commerciales en faveur des étudiants

#### **U** CRÉER DES LIENS ENTRE LES MONDES DE LA FORMATION ET DE L'ENTREPRISE

- Adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises du territoire
- Favoriser l'alternance et l'apprentissage
- Créer une bourse de l'emploi étudiants, job d'été...
  - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER UN PARTENAIRE HISTORIQUE : LE CAVILAM
- Garantir au Cavilam l'accès à des espaces de formation et de travail adaptés à leurs besoins

#### 1.5. FAIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ UN LIVING LAB TERRITORIAL DU NUMÉRIQUE

- MISER SUR LA DATA
- Collecter et valoriser les données numériques sur les infrastructures publiques
  - MISER SUR L'APPRENTISSAGE NUMÉRIQUE
- Former aux usages numériques
  - DÉPLOYER LA NUMÉRISATION DES SERVICES AU PUBLIC
- Améliorer la qualité et l'efficacité des services au public en déployant des solutions digitales
  - COLLABORER AVEC LES ENTREPRISES
- Les Données, un outil de collaboration innovant avec les entreprises

### Accroitre notre attractivite territoriale

ÉCHÉANCES DES ACTIONS : Court terme FIN 2023 Moyen terme 2030 Long terme 2035

## 1.6. AFFIRMER VICHY COMMUNAUTÉ, COMME UN TERRITOIRE D'INNOVATION, DE TALENT ET DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'EMPLOI

#### S'INSCRIRE DANS UNE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE ET VERTUEUSE

- Identifier, promouvoir, connecter et aménager le site de Montpertuis comme site d'accueil de l'innovation industrielle
- Dynamiser les pôles d'accueil économique en les requalifiant et les hiérarchisant : création d'un schéma d'accueil des entreprises
- Créer une filière bois construction valorisant la ressource forestière locale
- Accompagner les démarches des entreprises dans la prise en compte de leurs investissements en matière de développement durable
- Créer un réseau de performance économique territorial (développement- prospection) collaboratif avec Vichy communauté Développement

## MISER SUR LE SAVOIR ET LES TALENTS : ACCÈS ET ADÉQUATION DE LA MAIN D'ŒUVRE DISPONIBLE AVEC LES BESOINS PRÉSENTS ET FUTURS DES ENTREPRISES

- Déployer des plateaux techniques de formation sur le territoire pour les métiers en tension
- Implanter des centres de formation et d'apprentissage en lien avec les métiers du digital
- Stimuler l'esprit entrepreneurial en développant et animant les lieux d'accompagnements (tiers lieux, fablab, coworking...)

## 1.7. RENFORCER LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE EN S'APPUYANT SUR LES PATRIMOINES ET LES ATOUTS DE VICHY

### S'APPUYER SUR LA RESSOURCE EN EAU COMME VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE MAJEUR

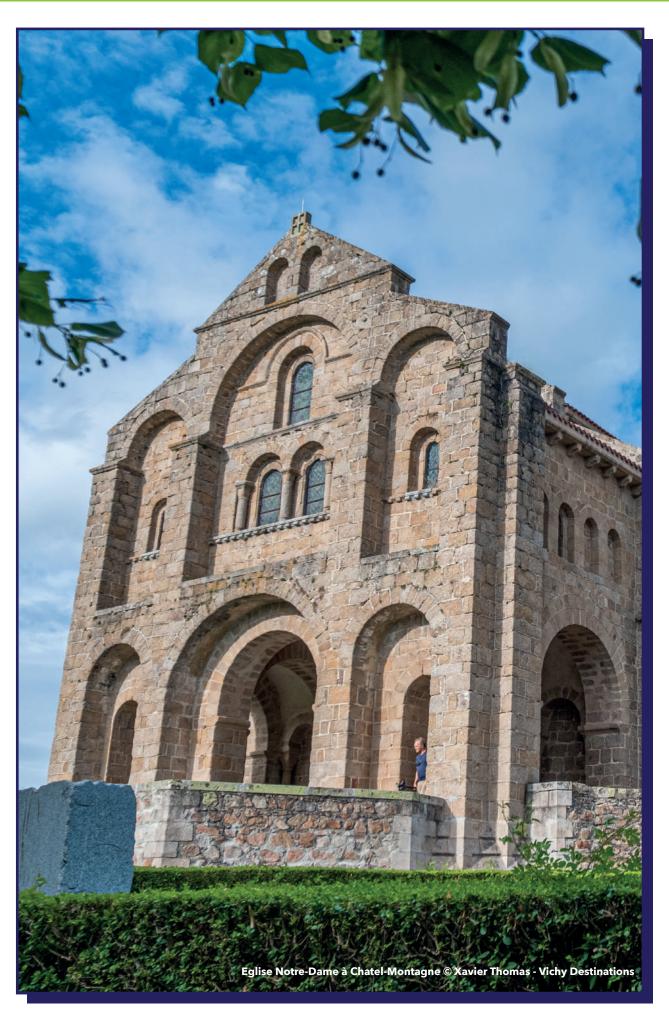
- Mettre en valeur les sources thermales du territoire
- Développer les atouts de la rivière Allier
- Accompagner le renouveau thermal de Vichy
- Valoriser la Besbre, sa source et le plan d'eau de Saint Clément
- Développer la liaison Vichy Montagne Bourbonnaise par l'axe du Sichon et l'ancien Tacot

#### FAIRE DE TOUS LES PATRIMOINES UN LEVIER MAJEUR DE DÉVELOPPEMENT

- Connaître et mettre en valeur les patrimoines bâtis
- Organiser la sauvegarde des archives des communes pour approfondir notre connaissance historique
- Connaître et mettre en valeur les patrimoines immatériels
- Développer un réseau de connaissance et des sites médiévaux
- Valoriser nos Espaces Naturels Sensibles et forêts
- S'appuyer sur les paysages, facteurs de développement des APN

#### ACCROÎTRE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE SUR LES 4 SAISONS

- Développer le tourisme urbain culturel et patrimonial
  - Pérenniser et développer les sites phares et incontournables du territoire
- Veiller à la bonne accessibilité des sites touristiques et à la notoriété de la destination
- Accompagner les porteurs de projets et leur professionnalisation, notamment en matière d'hébergement
- Capitaliser sur l'offre liée aux jeux et aux évènementiels
- Développer l'offre de loisirs et de bien être
- Accroître les retombées liées aux résidents secondaires
- Développer l'accueil de congrès et de groupes à Vichy



ÉCHÉANCES DES ACTIONS: Court terme FIN 2023 Moyen terme 2030 Long terme 2035

## 2.1. ETRE SOLIDAIRES: COORDONNER UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE

## **AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

	Y FAVORISER L'AUTONOMIE DES JEUNES
	Accompagner les 18-25 ans isolés, sans formation ni emploi
	Faciliter l'accès au logement
	Favoriser la mobilité

#### ACCOMPAGNER NOS AÎNÉS

- Préparer le passage à une retraite active Proposer des ateliers prévention - santé Favoriser le maintien à domicile
- Rompre l'isolement de certains de nos aînés Création d'un contrat obsèques social

### ▲ AGIR EN FAVEUR DES PUBLICS PRÉCAIRES

- Renforcer l'insertion professionnelle
  - Porter une attention particulière aux problématiques santé
- Favoriser l'accès aux hébergements (CHRS, Accueils d'urgence...)
- Accompagner l'accès au logement

#### MENER UNE POLITIQUE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE, S'INTÉGRANT DANS LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

- Mutualiser les capacités d'accueil des gens du voyage à l'échelle de l'arrondissement de Vichy en renforçant le partenariat avec les intercommunalités voisines
- Etendre l'aire de grand passage de Charmeil afin de pouvoir accueillir les très grands rassemblements (>80 caravanes)
- Accompagner la sédentarisation des gens du voyage : expérimenter avec l'aménagement d'un terrain familial

## METTRE EN RELATION LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ AFIN DE CRÉER DE LA COHÉRENCE

- DANS LE DÉPLOIEMENT DE PROJETS CITOYENS ET SOLIDAIRES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE Créer un annuaire social
- Favoriser une proximité sociale : formation des élus des communes rurales et des secrétaires de mairie Vers la création d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

### 2.2. PROMOUVOIR LA CULTURE ET LES ACTIVITÉS DE DÉTENTE ET DE LOISIRS

#### FAIRE DE LA CULTURE UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- "Les classes préparatoires": un enseignement supérieur dans le cadre d'une mise en réseau
- Vichy Agglomération, candidate à la Capitale Européenne de la Culture avec Clermont-Massif Central
  - Projet UNESCO: échange culturel et sportif inter-villes d'eaux européennes
  - Concours International de Musique

#### FAIRE DE LA CULTURE ET DU SPORT UN OUTIL DE SOLIDARITÉ DU TERRITOIRE

- Actions en direction du 4ème âge et du très jeune public (RAM, crèches)
- "Handimusic et Handisport au service de l'inclusion"

#### ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL GRÂCE À LA CULTURE ET AU SPORT

- Faire du conservatoire un lieu de vie ouvert au plus grand nombre
- Rénovation du site de St Yorre pour un meilleur service de proximité
- Pérennisation et renforcement des interventions en milieu scolaire
- Développer la seconde spécialité du conservatoire "Arts de la Scène" /Envisager un partenariat associatif pour la danse
- Maillage territorial : pérennisation de la tournée de l'Opéra
- Redéfinir la portée de Tintamarre à l'échelle du cœur de l'agglomération
- Lancer une réflexion sur la lecture publique
- Capitaliser sur les APN Montagne Bourbonnaise pour faire venir des pratiquants tous âges, tous niveaux et multi disciplines
- Développer l'accès aux activités sportives "Le sport : un accès adapté à toutes les envies"
- Finaliser l'aménagement des nouveaux équipements à destination du grand public

### GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE POUR TOUS

ÉCHÉANCES DES ACTIONS : Court terme FIN 2023 Moyen terme 2030 Long terme 2035

### 2.3. DÉVELOPPER ET RENFORCER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, EN VEILLANT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES

#### **¥** ŒUVRER POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

- S'assurer d'intégrer systématiquement la dimension santé dans la réflexion et le pilotage des projets développés par Vichy Communauté
- Un city lab pour la promotion de l'activité physique et la lutte contre la sédentarité
- Faire du thermalisme un atout santé pour les habitants du territoire

#### ■ DÉVELOPPER L'OFFRE DE SOIN, SON MAILLAGE ET SON ORGANISATION

- Favoriser et accompagner l'exercice regroupé
- Favoriser l'accueil des professionnels de santé sur le territoire
- Développer la télémédecine
- Structurer le parcours de santé pour des populations spécifiques

#### ▶ FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET EN CONTINU

- Elargir l'offre du pôle de Santé Publique
  - → AGIR EN FAVEUR DE LA SANTÉ MENTALE
- Mettre en œuvre et animer le Conseil Local de Santé Mentale
- Organiser la semaine d'information de la santé mentale

#### DÉVELOPPER LA PRÉVENTION AU SERVICE DE LA SANTÉ

Développer des actions de prévention multithématiques en fonction des publics cibles et des besoins prioritaires identifiés sur le territoire



### GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE POUR TOUS

## 2.4. SOUTENIR UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION LOCALES, SAINES, DURABLES ET DE QUALITÉ

#### S'APPUYER SUR LE PAT COMME LEVIER DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Créer des lieux de production agroécologique emblématique (PNU, Commune du Vernet)
- Augmenter la production maraichère du territoire par l'installation d'espaces test, par des actions de transmission et de diversification
- Accompagner les exploitations agricoles vers la transition agroécologique

## A FAIRE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE LE VECTEUR D'UNE ALIMENTATION LOCALE, SAINE, DURABLE ET DE QUALITÉ

- Etudier et mettre en œuvre l'unité territoriale de restauration collective
- Atteindre les objectifs de la loi EGALIM pour toutes les communes de l'agglomération
- Créer un parcours de formation à l'alimentation durable pour les cuisiniers et gestionnaires
  - SENSIBILISER LES HABITANTS À UNE ALIMENTATION LOCALE, SAINE, DURABLE ET DE QUALITÉ
- Organiser un événement de sensibilisation à l'alimentation locale, saine, durable et de qualité (Forum)
- Mettre en lien les producteurs et les consommateurs à travers un guide des producteurs
  - SAIRE RÉSEAU AUPRÈS DES ACTEURS DE L'ALIMENTATION LOCALE, SAINE, DURABLE ET DE QUALITÉ
- Mettre en relation les acteurs de la filière alimentaire au sein du territoire
- Tisser des partenariats extra territoriaux

## FACILITER L'ACCÈS PHYSIQUEMENT ET SOCIALEMENT À UNE ALIMENTATION LOCALE, SAINE, DURABLE ET DE QUALITÉ

- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous et rémunératrices des producteurs locaux
- Suivre le développement des jardins familiaux sur le territoire

# 2.5. DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS INTÉGRÉE ET DE QUALITÉ POUR SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES JEUNES AUX ENJEUX DU MONDE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

#### FACILITER L'ACCÈS DES FAMILLES AUX DIFFÉRENTS MODES DE GARDE DU TERRITOIRE

- Créer et animer un réseau territorial des professionnels de la petite enfance
- Maintenir l'installation d'assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire
- Créer et promouvoir un guide de la petite enfance à destination des familles
- Créer un observatoire démographique pour harmoniser l'offre globale aux besoins des familles (naissances, nouveaux arrivants, départs)

#### Développer sur l'ensemble du territoire un accueil de qualité en centre de loisirs

- Mettre en réseau les différents gestionnaires de centres de loisirs afin d'instaurer complémentarité et collaboration
- Mettre en place un projet éducatif ambitieux prévalant pour toutes les offres de loisirs du territoire

#### Y FAIRE DE NOS JEUNES LES CITOYENS DU MONDE DE DEMAIN

- Créer une offre d'activités adaptée aux adolescents (11-16 ans)
- Inciter les 16-18 ans à être acteurs de leur territoire
- Favoriser l'ouverture des jeunes au monde

#### ≥ ENGAGER NOS STRUCTURES D'ACCUEIL DANS UNE DÉMARCHE ÉCO RESPONSABLE

- Rendre nos structures d'accueil durables
- Nouer un partenariat avec la cuisine territoriale

ÉCHÉANCES DES ACTIONS : Court terme FIN 2023 Moyen terme 2030 Long terme 2035

### 3.1. ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE



DÉCARBONER : LIMITER LES EMISSIONS ET FAVORISER LA SEQUESTRATION

Initier des mobilités durables et innovantes

Ménager une transition progressive vers un modèle agro-écologique

Encourager les initiatives citoyennes pour la transition énergétique

Créer un terreau propice à la structuration de filières industrielles décarbonées

Préserver et gérer durablement les forêts

▶ PRODUIRE : ORGANISER LA PRODUCTION SUR NOTRE TERRITOIRE, COUVRIR NOS CONSOMMATIONS PAR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DÉCARBONNÉES

Mettre en œuvre un Schéma Directeur des Energies

#### 3.2. L'EAU LA PRIORITÉ ENVIRONNEMENTALE

#### → AGIR SUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Etablir et labelliser un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
- Mettre en place un Plan Intercommunal de Sauvegarde
  - GARANTIR UNE RESSOURCE EN EAU POTABLE DE QUALITÉ
- Etablir une feuille de route permettant d'optimiser la production, la sécurisation de la ressource et la distribution d'une eau potable de qualité sur tout le territoire

#### ▲ AMÉLIORER LA QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES EAUX THERMALES

- Développer la baignade en milieux naturels
- La Mise en œuvre des contrats territoriaux
  - RENDRE LE TERRITOIRE PERMÉABLE
- Infiltration et techniques alternatives

#### METTRE EN VALEUR NOS COURS D'EAU

- Réhabilitation du Sichon en Cœur Urbain
- Mettre en valeur la vallée du Sichon

#### DÉPLOYER UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE QUALITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

- Avoir une démarche vertueuse d'économies d'énergie en assainissement
- Etablir une feuille de route permettant de déployer un réseau d'assainissement de qualité sur tout le territoire

### 3.3. RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

#### ▲ AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES SOLUTIONS ALTERNATIVES ET DURABLES

- Explorer, expérimenter et imposer le recours aux énergies "non fossiles" émergentes
- Déployer un schéma cyclable efficace en cœur d'agglomération privilégiant la fonction déplacement au bénéfice d'un report modal vertueux

#### EXPLORER DE NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ EN ZONES PEU DENSES

Mêler actions publique et privée pour maximiser les solutions de déplacement en zones peu denses (TAD, Covoiturage, Ouverture Transport scolaire, Autopartage, ...)

#### 3.4. PROMOUVOIR ET DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

#### EXPÉRIMENTER UNE POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS VERTUEUSE

- Collecte des biodéchets
- Animation autour des déchets d'activité économique
- Filières "Responsabilité Élargie du Producteur" (REP)
- Les déchets de GAIA : une ressource
- Sensibiliser et promouvoir le réemploi
- Expérimenter le tri sélectif hors domicile
  - Y FAVORISER L'USAGE ET LES PRODUITS ET SAVOIRS FAIRE LOCAUX : LE RECOURS AUX CIRCUITS COURTS
- Lutte anti gaspillage



### Reconquerir nos cœurs de bourgs et de villes

ÉCHÉANCES DES ACTIONS : Court terme FIN 2023 Moyen terme 2030 Long terme 2035

### 4.1. REDYNAMISER L'HABITAT DANS LES CENTRALITÉS

#### ■ RÉNOVER

- Inciter à la rénovation par la valorisation de la "boîte à outils des aides locales"
- Étendre le concept de "maisons témoins" à la rénovation

#### **№** RECYCLER

Créer un fond de soutien au recyclage foncier pour les promoteurs et les communes

#### **№** RENOUVELER

- Développer une offre concurrentielle au modèle répandu de la maison individuelle, dans le cœur d'agglomération
- Encourager la production de logements intermédiaires et de petits programmes collectifs dans le bourg des pôles d'équilibre afin de chercher à séduire une nouvelle clientèle

#### **№** RÉHABILITER

- Organiser une "grande braderie de logements à réhabiliter" pour rechercher des investisseurs (personnes physiques, promoteurs, organismes HLM...)
- Inciter à la réhabilitation à travers l'octroi d'une prime à la sortie de vacance (aides OPAH/aide au logement social)
- Expérimenter le bail à réhabilitation, notamment pour venir en soutien des copropriétés fragiles.
- Etudier les solutions alternatives de portage immobilier en cas de carence de l'initiative privée (ex : création d'une "Foncière immobilière", recours à une concession d'aménagement multisites...)

#### ■ DÉVELOPPER

Soutenir le développement du logement social dans les centres villes et les centres bourgs

#### **≥** Expérimenter

- Instaurer le permis de louer sur les communes de Vichy et de Cusset
- Soutenir le lancement d'une opération d'habitat inclusif à Châtel Montagne
- Rechercher des partenaires et des propriétaires pour pratiquer le bail à réhabilitation

#### 4.2. TROUVER LA SOLUTION DE MOBILITÉ ADAPTÉE À CHAQUE CENTRALITÉ

#### ☼ CŒUR D'AGGLOMÉRATION : MISER SUR LES COURTES DISTANCES POUR DES PERSPECTIVES DE REPORT MODAL EXCEPTIONNELLES

- Concentrer la desserte "lourde" en transport en commun classique sur les secteurs densément habités
- Déployer un schéma cyclable efficace en cœur d'agglomération privilégiant la fonction déplacement au bénéfice d'un report modal vertueux

#### PÔLES D'ÉQUILIBRE ET CŒUR URBAIN : DES LIAISONS QUOTIDIENNES INDISPENSABLES

- Garantir des solutions quotidiennes de mobilité des pôles d'équilibre vers le cœur urbain
  - 🔰 PÔLES DE PROXIMITÉ : INNOVER POUR PALIER À L' INEFFICACITÉ CONSTATÉE DE LA SEULE ACTION PUBLIQUE
- Mêler actions publiques et privées pour maximiser les solutions de déplacement (TAD, covoiturage, autopartage...)



## 4.3. INSCRIRE DURABLEMENT LES DYNAMIQUES COMMERCIALES MÉTROPOLITAINES ET DE PROXIMITÉ DANS LES CENTRALITÉS

- 3 FAVORISER L'IMPLANTATION DES COMMERCES AU SEIN DES CENTRALITÉS DU CŒUR URBAIN
- Limiter le déploiement d'offre commerciale de périphérie en encourageant et favorisant leur implantation au sein des centralités du cœur urbain
  - VEILLER À L'EXISTENCE D'UNE OFFRE COMMERCIALE DE QUALITÉ À TRAVERS UN MAILLAGE PERTINENT ET ÉQUILIBRÉ AU SEIN DU TERRITOIRE
- Identifier et renforcer les pôles d'équilibre de l'agglomération (St Yorre, Saint-Germain-des-Fossés, le Mayet) de par leur rôle commercial
- Soutenir financièrement le commerce et artisanat de proximité s'implantant dans les centralités
  - ≥ ETABLIR UNE IDENTITÉ COMMERCIALE PROPRE AU TERRITOIRE
- Etablir une identité commerciale propre au territoire
  - TROUVER DE NOUVELLES SOLUTIONS DE LOGISTIQUE EN CŒUR URBAIN
- Favoriser le déploiement de logistique du dernier kilomètre en énergie propre pour l'approvisionnement des commerces du coeur urbain

## 4.4. OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS ET DES ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS DANS LES CENTRALITÉS

- ¥ FAIRE RAYONNER LE CŒUR URBAIN
- Soutenir la réalisation de grands équipement de dimension supra communautaire dans le cœur urbain
  - CONFORTER LES PÔLES D'ÉQUILIBRE PAR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS
- Doter les pôles d'équilibre d'équipements nécessaires à leur aire d'influence
  - PARTICIPER À LA RECONQUÊTE DES PÔLES DE PROXIMITÉ PAR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS
- Soutenir les communes dans la réalisation d'équipements au sein de leurs centres bourgs





